

Le Mot du Maire

Ce numéro de Boulogne Info est bien fourni, avec huit pages de plus que les numéros précédents. C'est tout simplement la conséquence du volume des activités communales et associatives à Saint-Etienne-de-Boulogne. Nous serions une commune où rien ne se passe, quelques maigres feuillets seraient suffisants. Mais l'équipe municipale n'est pas là pour ne rien faire : ce serait trahir nos concitoyens qui nous ont fait confiance et je ne conçois pas un mandat qui ne serait pas entièrement dédié à la tâche. C'est bien comme cela que nous arrivons collectivement, chacun apportant sa part de réflexion et de travail, à faire avancer la commune.

Les sujets d'actions ne manquent pas, qu'il s'agisse d'aménagements, d'équipements et de services pour les habitants. Commune rurale nous sommes, commune rurale nous entendons rester. C'est un défi important que de faire face à l'avenir et aux évolutions du moment, sans renier nos racines.

Ainsi que vous pourrez le découvrir au fil des pages, des sujets plus que divers ont été traités au cours de l'année écoulée, avec des réalisations touchant à des domaines très variés et complémentaires : cinéma à la salle, nouvelle classe à l'école, refonte de la cantine, amélioration de la gestion du réseau d'eau, projet de logements pour personnes à mobilité réduite, travaux d'équipements en voirie, modernisation de l'éclairage public, reconduction des gérants de l'auberge l'Arbre à pain, etc.

Un effort important est accompli en matière de développement économique, avec plusieurs dossiers qui avancent : création de la zone d'activités où une première entreprise s'installe, travail sur le foncier agricole avec la Chambre d'Agriculture pour favoriser si possible une installation agricole sous l'Escrinet, projet d'atelier de transformation agro-alimentaire intercommunal, ou encore bureau partagé du Préau. Plus globalement, c'est un travail de sensibilisation sur le long terme et une implication de notre part pour favoriser l'activité, qu'elle soit artisanale, agricole ou tertiaire, en mobilisant les partenaires techniques et financiers comme le Conseil Général, les chambres consulaires, ou encore la Région, le PNR ou le Pays de l'Ardèche Méridionale. En quelque sorte favoriser à notre niveau le " vivre et travailler localement ".

Dans tous les cas, les projets à venir ne manquent pas pour rendre notre commune encore plus agréable à vivre, pour que le lien social puisse continuer à s'y maintenir au fil des activités des associations, merci à toutes celles et à tous ceux qui s'en occupent, et des diverses animations qui ont lieu tout au long de l'année.

Dire qu'une commune se gère en 2013 comme elle se gèrait en 2000 ou en 1990 et encore avant, serait faux : le monde qui nous entoure a changé, les modes de gestion et les chemins à emprunter pour arriver au but encore plus sinueux. C'est aussi ce qui rend la tâche passionnante, même si cela la complique et la rend assurément plus technique.

C'est entre « intercommunalité », « appels à projets », « fonds structurels européens », « procédures contractuelles », « schéma de cohérence territoriale », « programme local de l'habitat », « convention de massif » et autres « politiques territoriales » qu'il faut aujourd'hui naviguer pour faire avancer le navire communal sans perdre de vue le but : permettre à une vie économique, sociale, festive et culturelle riche de se développer sur la commune pour le plus grand bien être de ses habitants.

Bien entendu, il s'en trouvera toujours pour dire que telle réalisation est mal faite, que telle autre ne sert à rien, qu'il aurait fallu faire comme ceci ou comme cela ! Les « acteurs de la langue » sont toujours nombreux ! La critique est utile. Elle stimule si elle est loyale, de bonne foi et constructive, surtout si elle prend en compte tous les aspects d'une question. Autrement, elle est stérile. Mais être élu municipal, c'est justement faire le tri de ces critiques, en étant ouvert à celles qui font avancer et permettent de mieux construire l'avenir, en ayant toujours en tête l'intérêt général et l'intérêt de nos concitoyens.

Sommaire*Souvenirs**Du côté de la voirie**Salle polyvalente**Culture & Animation**Eau & Assainissement**Développement économique**Arbre à pain**Ecole & Jeunesse**Vie communale**Archives**Vie associative*

Roland Artige nous a quitté

Roland Artige nous a quitté à l'âge de 63 ans des suites d'une longue maladie contre laquelle il a lutté pendant des mois avec courage. Natif de Saint-Etienne-de-Boulogne, où il demeurait, il était l'héritier des fondateurs de l'auberge bien connue du Moulin Artige, dans la montée du Col de l'Escrinet. Il a marqué la vie communale pendant plus d'une trentaine d'année.

D'un point de vue professionnel, il était l'un des principaux éleveurs de la commune et ses troupeaux paissaient sur les flancs du Coiron. Ses collègues agriculteurs garderont le souvenir d'un homme serviable, qui n'hésitait pas prêter main forte à ses voisins lorsque le besoin s'en faisait sentir. Soucieux de la continuité de son exploitation, l'âge de la retraite approchant, il s'était préoccupé d'installer un repreneur.

Elu pour la première fois en 1977 sous la municipalité Paolacci, il a continué sous les municipalités Nury, puis Brechon. Il s'est occupé rapidement des questions d'eau, ce qui a amené sa désignation comme conseiller délégué à la gestion du réseau d'eau en 2001 puis comme adjoint en charge des questions d'eau et d'assainissement en 2009.

La gestion du réseau d'eau communale est une tâche lourde qui demande une présence sur le terrain, une très bonne connaissance des installations et un grand dévouement. Si une commune comme Saint-Etienne a pu garder la gestion directe de son réseau d'eau, c'est en grande partie grâce à lui et à son intervention bénévole.

Cela veut parfois dire y passer une partie de la nuit, sans que personne ne s'en rende compte, laisser tomber son travail pour aller s'assurer que tout fonctionne, voir une fuite, ouvrir ou fermer un réseau, tout cela en essayant que son intervention soit invisible pour l'usager.

C'est à cette tâche qu'il s'était attelé depuis des années, et

pour laquelle bien peu d'habitants on un jour pensé à le remercier, tout simplement.

C'est assurément lui qui connaissait le mieux les réseaux, les captages, les installations. C'est lui qui les a fait découvrir à ses collègues conseillers, et qui a largement participé à la rédaction des plans des réseaux réalisés il y a peu.

Il avait aussi une connaissance fine de la société villageoise, des ses petites histoires, de ses ententes et de ses tensions, et cette connaissance, il l'a toujours mise au service de la collectivité pour faire avancer la commune.

C'est cet engagement que Franck Brechon a voulu reconnaître et distinguer après 30 ans de mandats, en 2007, lorsqu'il lui a décerné la médaille d'or d'honneur communale.

Nous devons maintenant apprendre à faire sans Roland, ce qui demandera un engagement plus fort de tous les membres du conseil qui siègent dans les commissions où il était actif.

Que nos pensées aillent aussi à Monique, sa veuve.



Il nous ont aussi quitté

Plusieurs anciens élus de la commune de Saint-Etienne-de-Boulogne nous ont quitté en 2012.

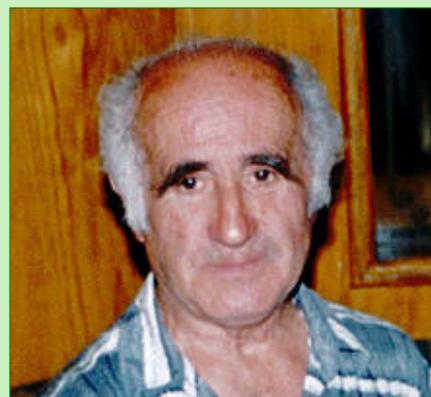
Maurice Hugonnet a effectué un mandat de maire de 1965 à 1971. Victor Vieu a été conseiller municipal pendant trois mandats, de 1959 à 1977, et Robert Saluel a siégé au conseil pendant 24 ans, de 1977 à 2001.



Maurice HUGONNET
maire de 1965 à 1971



Robert SALUEL
conseiller municipal
de 1977 à 2001



Victor VIEU
conseiller municipal
de 1959 à 1977

Le programme de voirie 2012

Chaque année, la commune engage des travaux d'entretien de voirie et de goudronnage. En 2012, la commune a ainsi repris la couche de roulement du chemin des Gras, par broyage et compactage et les écoulements des eaux autour de ce chemin (coupées d'eau, aqueduc et fossés).

En matière de goudronnage, des enrobés ont été effectués sur plusieurs routes dans les hameaux de La Conchy, Les Gouzis et La Lauze principalement. De même, le cantonnier est intervenu pour remonter plusieurs murs de soutènement qui étaient tombés, et pour réaliser une foule de petites interventions le long de la voirie communale.

Les seuls travaux réalisés en 2012 ont représenté 25 000 € de dépense. En la matière, l'année 2012 est la première où la commune n'a perçu aucune subvention de voirie du Conseil



Général, qui s'est retiré de ce domaine d'intervention en quelques années. Jusqu'en 2010, elle bénéficiait de 60 % de subvention pour la voirie, rien maintenant. Cela va amener dans les années à venir toutes les communes à revoir leur politique de voirie et d'investissements routiers, et aussi imposer aux habitants de modérer leurs exigences en la matière. Autrement dit, communes comme Département, sommes confrontés aux conséquences des choix d'austérité des gouvernements successifs, et c'est autant d'argent qui ne sera pas injecté dans l'économie, faisant ainsi défaut aux entreprises.

Faire mieux avec moins est un exercice auquel les communes rurales sont habituées, mais il a ses limites qui risquent d'être rapidement atteintes en la matière.

Opération sentiers propres

Chaque année, des habitants de la Conchy se retrouvent pour débroussailler des sentiers et chemins autour du hameau. Cette opération organisée par Sandrine Ollier a regroupé cette année Gérogry Ollier, Olivier Levadoux, Cédric Guénard, Jérôme Le Bellego et Franck Brechon. Ont ainsi été nettoyés le chemin du stade et celui de La Conchy à L'Agachon.

Un geste citoyen qui permet aux promeneurs de trouver des chemins propres et praticables.

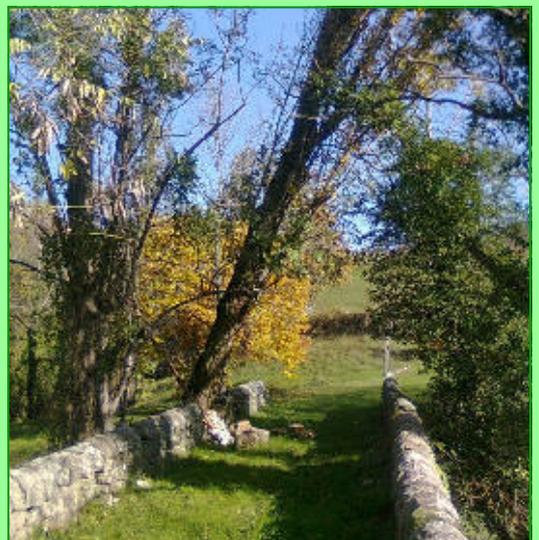


Ras le bol !!!

Et hop, un petit coup de fil à 23 heures. Un arbre est tombé sur la route, et empêche de monter à Auzon. Relevé, habillé, tronçonneuse, câble, en une demie heure la chose est dégagée.

Rien à redire, on est là aussi pour ça. Mais quand même ! Tiens, c'est toujours au même endroit. Un arbre était déjà tombé là il y a un ou deux mois. Les habitués reconnaîtront : c'est au niveau d'une maison fermée à droite en arrivant à Auzon. Propriétaire marseillais qui a déclaré sa maison inhabitable pour ne pas payer d'impôt, qui n'entretient pas son bien, mais qui laisse le soin à la collectivité d'en gérer les conséquences...

Et c'est de plus en plus fréquent ces derniers temps : que des arbres tombent sur les routes et les chemins au moindre coup de vent n'est pas normal. D'accord, la malchance existe et on ne peut rien contre une tempête. Mais combien d'arbres sont mal entretenus, à moitié morts et pas élagués ? Depuis cet automne, le cantonnier a déjà dû travailler trois ou quatre jours pour dégager des arbres tombés sur les routes.



DE COTÉ DE LA VOIRIE...

Une histoire de neige

Depuis quatre ans il n'avait pas été nécessaire de déneiger sur la commune, et ce 11 février, surprise. Le manteau blanc est de mise. Thierry Imbert s'est chargé du déneigement en se donnant du mal avec son petit engin, sans cabine.

L'entreprise Audouard, qui déneige Saint-Laurent-sous-Coiron s'est chargée de dégager Pramailhet.

Le déneigement se fait dans un ordre qui tient compte du nombre d'habitants de chaque hameau, de la pente, et donc du danger pour y accéder, ainsi que d'un circuit de déneigement cohérent pour ne pas courir pour rien. Il n'est pas possible de passer partout en même temps, ni tout de suite.



Cela donne :

1- Auzon
Mautade, 2- Les
Tonnes, 3- Les
Clapès, 4-
Le strade / le
Pradal, 5-
Auriolles, 6- Les
Gouzis, 7- La
Conchy / Les
Richards.

Pramailhet et
Salèdre sont
traités à part
par l'entreprise Audouard.

Investir dans du matériel de déneigement ? C'est au minimum 8 000 € pour équiper le 4X4 de la commune, et nous n'avons pas eu besoin de déneiger depuis 4 ans. Alors l'investissement serait-il justifié ? Au moment de déneiger, tout le monde répond oui, mais après... ?

Nous avons toutefois acheté cette année un épandeur à sel qui nous permettra d'assurer des salages, mais pour cela, il faut d'abord que la neige ait été enlevée. C'est un investissement beaucoup plus modeste, de 1400 € en tout qui a déjà été utilisé à quelques reprises.



Le nouvel épandeur à sel se prépare

Les interventions du cantonnier

Chaque année, le cantonnier intervient régulièrement sur les routes de la commune.

En 2012, il a mis en oeuvre près de trois tonnes d'enrobé pour boucher les trous et nids de poule.

Cette année, il a aussi remonté un mur qui s'est effondré à La Conchy, curé les fossés de la Montée d'Auzon, coupé les acacias du parking d'Auriolles, recreusé les coupées de tous les chemins, compacté le chemin des Gras après le passage du broyeur, sans compter le mois et demi passé à faucher l'ensemble des chemins de terre et les virages dangereux des routes goudronnées.

Au total, l'entretien de la voirie représente environ 50 % de son temps de travail.



Préparer un programme de voirie

Chaque année, les travaux de voirie font l'objet d'un programme qui se prépare dès la fin de l'année précédente. Durant les mois de novembre et décembre, la commission voirie fait un tour des routes et des chemins, afin de repérer les interventions à effectuer. Ensuite, en janvier février, les travaux sont définis techniquement avec l'aide de la DDT (ex DDE).

Un pré-programme est arrêté en conseil municipal en décembre ou janvier. Ensuite les travaux sont estimés par la DDT puis la consultation des entreprises est lancée. Les marchés de travaux sont passés courant avril, après le vote du budget, lors duquel le conseil valide un programme définitif. Ce programme se compose d'une tranche dite ferme, que l'on est certain de pouvoir financer, et d'une ou plusieurs tranches optionnelles, réalisées en fonction du

retour des offres des entreprises qui seules permettent le connaître le montant exact des travaux.

La réalisation intervient ensuite généralement durant l'été, et elle est suivie par un technicien de la DDT qui contrôle le travail.

Dans tous les cas, une somme de 8000 à 10000 € est provisionnée chaque année pour faire face à d'éventuels dégâts liés aux intempéries. Selon les années, cette somme est consommée en totalité ou pas du tout.

Ce fonctionnement qui peut paraître lourd permet de bien définir les besoins en travaux, de les faire étudier et chiffrer par des techniciens compétents, de travailler à l'échelle de la commission voirie en toute démocratie, et enfin, de suivre scrupuleusement le code des marchés publics pour l'attribution des offres.

La salle polyvalente sonorisée

La salle polyvalente de Saint-Etienne-de-Boulogne souffrait d'une mauvaise acoustique qui en limitait l'utilisation et rendait impossible toute organisation de spectacle dans de bonnes conditions.

En 2011, des dalles de correction acoustiques ont été posés au plafond afin d'améliorer sa sonorité. Cette année a été consacrée à la mise en place d'un nouveau matériel audiovisuel. Il permettra à l'avenir de diffusion de la musique enregistrée sur support analogique (cassettes), numérique (CD) ou sous format informatique (MP3 et autres). Un projecteur et un écran fixes ont été installés afin de pouvoir diffuser des images et des films.

Près de 80 personnes ont répondu à l'appel de la municipalité pour l'inauguration de ce matériel, et tous ont pu juger lors de la projection de la qualité des images diffusées et du son.

La partie acoustique et sonorisation du projet, d'un montant global de 15 000 € a été subventionnée à 80% par le département de l'Ardèche et la Région Rhône-Alpes dans le cadre du contrat de Pays de l'Ardèche Méridionale.

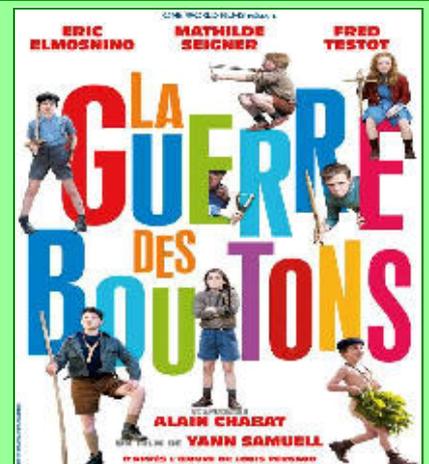


La guerre des boutons...

Plus qu'une inauguration officielle du matériel de projection de la salle polyvalente, la commune a préféré organiser la projection du film La Guerre des Boutons, d'Alain Chabat. Plus de 80 personnes ont répondu à cet appel pour le lancement du nouveau matériel.



Autre initiative, les Jeunes de la Boulogne ont profité de la mise en place du matériel pour organiser la diffusion des principaux match de l'Euro de football. Là encore, de bien belles séances dans une ambiance survoltée ou le cœur à battu au rythme du ballon rond.



Des répétitions à la salle

La commune est souvent sollicitée pour organiser des répétitions de spectacles à la salle polyvalente. Le conseil municipal a souhaité tout à la fois promouvoir ce type d'utilisation, et développer les représentations artistiques au village. Il a donc approuvé à l'unanimité une convention cadre par laquelle la salle est mise à disposition des compagnies artistiques qui en auraient besoin pour répéter, jusqu'à concurrence d'une vingtaine de jours par an. En contrepartie, outre le paiement des frais d'électricité, la compagnie accueillie, s'engage à produire un spectacle de sa création sur place, gratuit pour la commune. La convention approuvée vise à régler les modalités d'utilisation de la salle dans ce cadre et à préciser les conditions de représentation du spectacle à l'issue de la période de résidence. En particulier, une attention toute particulière a été apportée au fait que l'utilisation dans ce cadre n'entre pas en concurrence avec les utilisations habituelle de la salle... à condition qu'ils n'omettent pas de passer en mairie réserver la salle assez à l'avance avec des dates certaines.

Les premiers contacts avec des compagnies de théâtre ont déjà été pris et devraient permettre de programmer plusieurs spectacles dans l'année, en contrepartie de la mise à disposition pour répétition. De quoi rendre la culture plus accessible aux habitants.

Du nouveau matériel de lavage

Tous ceux qui ont déjà utilisé la salle polyvalente savent qu'il est pénible d'en assurer le lavage. Et pourtant, c'est on ne peut plus utile. Afin de faciliter la vie des associations et du personnel municipal, la mairie vient de s'équiper d'une auto-laveuse qui aidera à ce travail. Un investissement de 1500 € qui permettra de faire gagner du temps à tous : une demi-heure à une personne seule suffit pour assurer le lavage complet.



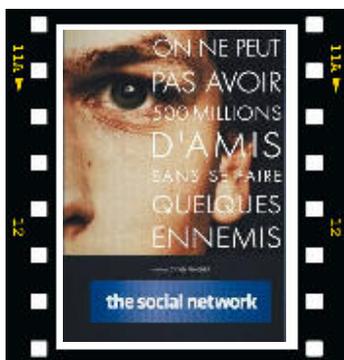
CULTURE & ANIMATION...

Cinéma au village

Mettant à profit l'installation du matériel de projection à la salle polyvalente, la commune a décidé d'organiser des séances de cinéma au fil des saisons. La loi permet d'organiser des séances de projection à caractère exceptionnel et non commercial (non lucratif) dans un cadre bien précis, comptant jusqu'à six séances payante et un nombre de séances de courts métrage non limité.

Dans ce cadre, les entrées ont été fixées à 2,50 € par personne de plus de 10 ans, et sont gratuites en dessous.

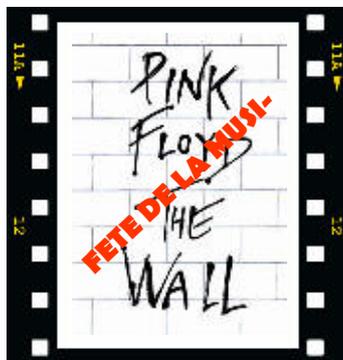
Une programmation variée a été mise en place afin de définir ce qui convient le mieux au public afin de préciser par la



The Social Network
5 avril



Les femmes du 6ème
31 mai



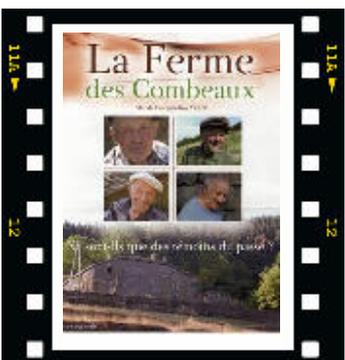
The Wall—Pink Floyd
21 juin



La vie est un long fleuve
tranquille - 5 juillet



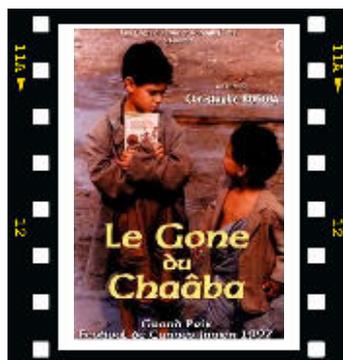
Marie-Louise, une his-
toire de moulinage
En juillet



L'Arbre aux sept vies
En août



Invictus
27 septembre



Le gône du Chaâba
25 octobre

Le Juge et l'assassin

La commune de Saint-Etienne-de-Boulogne projetait samedi 9 décembre le film *Le Juge et l'Assassin*, de Bertrand Tavernier, avec Philippe Noiret et Michel Galabru. Une réussite avec plus de quarante personnes dans la salle qui ont ainsi découvert les méfaits de Bouvier, alias Vacher, tueur en série, et le travail du juge Rousseau qui l'a arrêté. Le tout sur font d'Ardèche, où l'histoire se déroule.

Joseph Bouvier, un ancien sergent d'infanterie réformé en raison de ses crises de violence, abat sa fiancée qui veut le quitter et tente de se suicider. Elle survit et lui aussi, malgré les deux balles qu'il s'est logées dans la tête. Esprit simple et exalté, nourri de slogans anarchistes, il devient vagabond lorsqu'il est libéré de l'asile où son geste l'a mené. Il va alors parcourir les villages en égorgant et violant bergers ou bergères, entre deux airs d'accordéon. Un juge de province le suit patiemment à la trace et finit par obtenir son arrestation sur base d'un signalement composé à partir de témoignages. En obtenant la confiance de Bouvier, le juge obtient aussi de lui des aveux complets. Bouvier pense qu'on va le soigner, l'aider à ne plus souffrir, mais le juge ne croit pas à sa folie et fait tout pour obtenir sa condamnation à mort.

La projection s'est poursuivie avec la lecture des pages du livre « Vacher : le plus grand criminel des temps modernes, par son juge d'instruction » de 1931, qui met en lumière les conséquences de ce crime et des accusations portées à tort par la population contre un habitant de Saint-Etienne-de-Boulogne pour salir son honneur et provoquer son départ. Quatre ans de haines et de mise à l'index qui ont suivi ce crime divisant la société villageoise et allant jusqu'aux insultes et à des batailles rangées...



Exposition à la mairie

Les travaux de rénovation du secrétariat de mairie sont maintenant terminés depuis plusieurs mois, et restait à rendre ces murs plus vivants. Plutôt que de les décorer banalement de reproduction de tableaux, ils ont été ouverts à la peinture contemporaine. L'occasion de faire découvrir à un public qui ne fréquente pas nécessairement les expositions les œuvres d'artistes contemporains.

Ainsi, Ingrid Meyer-Wegener est la première à venir y exposer, avec la présentation de neuf de ses toiles. Inspirée par ses longs séjours en Orient et en Afrique, sa peinture à l'huile témoigne d'une technique et d'un registre très personnel, qui oscille entre figuratif et abstraction. En particulier, ses toiles orientales retiendront l'attention du visiteur par leur puissance d'évocation mystérieuse. Autant d'œuvres qu'elle a déjà eu l'occasion de présenter lors de ses



Ingrid Meyer-Wegener



Jean-Pierre Marichez, alias Jipi

précédentes expositions en France, Allemagne, Suisse, Luxembourg, Tunisie, Sénégal et aux USA.

Jean-Pierre Marichez, dit Jipi lui succède. Après un parcours qui l'a amené du Nord de la France à Vals-les-Bains en passant par Bordeaux et l'école d'art, il œuvre dans un tout autre style qu'Ingrid Meyer et présente à la mairie une succession de tableaux intitulée « Empreinte de coccinelles sur l'homme » qui mettent en scène des mains et des visages préhistoriques inspirés de la grotte Chauvet, sur lesquels grimpent les petites bêtes à points noirs.

A découvrir lors d'un passage en Mairie pour rendre plus agréable toute démarche administrative...

D'autres artistes leur succéderont prochainement.

Le bibliobus de passage

Le bibliobus de la Bibliothèque Départementale de Prêt de l'Ardèche passe régulièrement à Saint-Etienne-de-Boulogne. Accueilli par les bénévoles de la bibliothèque municipale, le bus permet de renouveler le stock de livres disponibles à Saint-Etienne, mais aussi de livrer les commandes passées par les lecteurs dans les semaines qui précèdent. L'occasion aussi d'accueillir directement dans le bibliobus les abonnés de la bibliothèque municipale qui ont fait déplacement et sont venus parcourir les rayonnages.

Hors du passage du bus, la bibliothèque municipale est ouverte tous les mercredis en fin d'après-midi et les samedis matins, et offre plus de 2000 livres aux habitants de Saint-Etienne-de-Boulogne.



Galette à la bibliothèque

Réunies sous la houlette de Jocelyne Pélissier, leur responsable, la dizaine de bénévoles s'occupant de la bibliothèque municipale a répondu présents à l'invitation de la municipalité pour partager la galette des rois.

A l'occasion de cette rencontre amicale, le Maire les a remerciés de leur engagement pour la bibliothèque. Ils ont ensuite pu faire le point sur le bon fonctionnement de ce service offert aux habitants, nombreux à y être abonnés. Ont aussi été évoqués lors cette soirée d'autres sujets comme les achats de livres à effectuer prochainement, ou encore les demandes et réservations d'ouvrages auprès du bibliobus départemental.



Une attention hebdomadaire

On ouvre le robinet et l'eau coule... ou pas, comme cela vient d'arriver l'été derniers du fait de problèmes techniques croisés avec une très forte consommation. Mais tout n'est pas si simple et amener de l'eau en quantité voulue au robinet de chaque abonné, tout en respectant des normes de qualité strictes et un prix acceptable, relève d'un exercice compliqué.

Cela nécessite un suivi très régulier assuré par les membres de la commission des eaux, mais aussi et surtout par le cantonnier.

Ainsi, tous les lundis, il effectue le tour des réservoirs, s'assure du bon fonctionnement des installations de traitement, refait les niveaux de chlore et ajuste le volume d'injection après avoir mesuré le taux de chlore en plusieurs points du réseau avec un dosimètre. En cas de panne des chlorages, il intervient immédiatement, tout affaire cessante, pour que la situation retourne à la normale avant toute analyse de l'ARS.

Il relève aussi les compteurs de production à chaque réservoir pour connaître toute variation anormale des débits qui pourrait être imputable à une fuite. De même, en été, il est attentif au débit des sources qu'il surveille régulièrement.

Un ensemble de tâches régulières qui lui prennent presque

une demi-journée de travail par semaine si tout va bien, et bien plus en cas de problème.

Travail discret et ingrat, que personne ne voit, pour lequel il y a rarement un remerciement, mais qui est indispensable pour que le réseau puisse rester en gestion communale directe.



A propos des pannes de cet été

Cet été, la commune a connu des difficultés d'approvisionnement en eau.

Explications de Franck Brechon sur cet épisode.

En quoi la situation a été difficile l'été dernier ?

Oui, l'été écoulé a connu une période tendue en matière d'eau, du fait d'une forte consommation et de problèmes techniques qui se sont cumulés. Le temps d'identifier les problèmes et de les résoudre, l'eau a dû être coupée plusieurs nuits d'affilée à la mi-août, afin de pouvoir alimenter les abonnés en journée. La commission des eaux a géré cette difficulté bénévolement au mieux de ce qu'il était possible de faire avec nos moyens.

La situation n'a pas été la même sur les différents réseaux : l'eau n'a manqué que sur le réseau principal. A l'inverse, Auriolles, Auzon, Le Pradal et les Gras n'ont pas connu de difficulté.

Vous parlez de consommation en hausse.

Qu'en est-il ?

La population de Saint-Etienne a été habituée à peu consommer, et à être très économe depuis que la commune a été confrontée à de fortes difficultés d'approvisionnement. Ainsi, la population a pu augmenter depuis plusieurs années sans que la consommation globale n'augmente sensiblement. La consommation globale oscillait entre 13 000 et 14 000 m³ par an. En 2012, nous avons dépassé les 15 000 m³. Aucune catégorie de population n'est plus en cause qu'une autre, mais la consommation de bien des foyers est repartie à la hausse.

Pourtant, la modération dans la consommation d'eau devrait s'imposer en été. L'eau est une ressource rare, limitée : lorsqu'elle a été entièrement consommée, il n'y a pas de miracle. Si la consommation reste maîtrisée et hors problèmes techniques, depuis que nous avons capté la source des Traverses, à l'Escrinet, nous avons encore la capacité d'alimenter une grosse vingtaine de foyers supplémentaires. Cela permet de soutenir un développement raisonnable et maîtrisé de la population,



avec toutefois des différences importantes selon les réseaux.

De quels soucis techniques s'agit-il ?

Une bulle d'air s'est formée dans la conduite qui amène l'eau de la source des Traverses, empêchant la conduite de couler à plein débit vers le réservoir alors que la capacité de la source le permettait. Le second problème qui s'est ajouté au même moment concerne la source des Blaches, dont le tuyau d'amenée s'est fendu. Les deux sources les plus importantes ont donc été défaillantes en même temps. Malgré les visites de surveillance qui sont faites régulièrement sur le réseau, rien ne laissait transparaître ces deux soucis avant qu'ils ne se posent. Il a fallu trois jours pour localiser ces deux problèmes, puis pour les réparer provisoirement, dès le dimanche soir où ils ont été identifiés. Les réparations définitives sont intervenues dès que le niveau des sources a augmenté et a permis de déconnecter les deux sources en cause. Les habitants de la commune doivent bien comprendre que ces incidents d'approvisionnement en eau ne sont pas prévisibles malgré une surveillance accrue du réseau en été.

Au bon soin des réseaux d'eau

Au total, huit fuites ont été réparées sur le réseau d'eau en 2012. L'une a eu lieu à La Conchy, où une canalisation s'était rompue le long de la RD 456, et l'autre a eu lieu au Col d'Auriolles, où le branchement d'une maison, très ancien, a été partiellement refait. Mais il y en a aussi au Pradal, aux Gouzis, à Rabachau, ou à Auzon. Toutefois, les recherches de secteurs fuyards réalisés en 2011 n'ont pas permis de retrouver de grosse fuite mais ont mis en évidence qu'il y a une multitude de petites fuites diffuses sur les anciens réseaux, qui ne peuvent être localisées avec précision tant qu'elle ne s'agrandissent pas. Sur les réseaux anciens, ceux d'Auriolles et d'Auzon sont toutefois en meilleur état que ceux de La Conchy, du Village aux du Gouzis ou encore de Lestrade.

Toute en réparant ces fuites au fur et à mesure qu'elle apparaissent, la commune poursuit le travail de renouvellement de conduites engagé depuis plusieurs années. La section Les Gouzis - La Lauze a été remplacée en 2010, la conduite des Gouzis en 2011, tandis que les travaux des Clapès à Lestrade vont démarrer en mars-avril et que nous cherchons les financements pour la suite du village aux Gouzis. Les travaux de renouvellement de l'ensemble des vieilles conduites a été estimé à 950 000 € ht au moins.

Rappelons à ceux qui nous disent que nous devrions en changer plus et plus souvent, que nous vendons seulement 35 000 € d'eau par an, dont 5 000 € environ partent en analyses. Le calcul est vite fait.



Travaux à Auriolles

Une purge a été installée par Robert Weber et Franck Brechon au départ du réservoir d'Auriolles afin d'évacuer toute bulle d'air prise dans la conduite.

Cela permettra normalement d'éviter les soucis de mise en pression difficile généralement rencontrés lors des remises en service du réseau après vidange. Ainsi, l'air qui empêche le passage de l'eau pourra être totalement purgé et la pression remontera a priori rapidement sans devoir attendre plusieurs jours pour le réseau fonctionne normalement.

Les difficultés avec un réseau coulant très peu pendant quelques jours comme en juin dernier ne devraient plus se reproduire. Cette purge permettra aussi le prélèvement d'eau plus facilement pour les analyses périodiques et répondra aux demandes de l'Agence Régionale de la Santé qui se font de plus en plus pressantes.



Des procédures complexes, coûteuses et inutiles

Les réseaux d'eau de la commune sont alimentés par onze sources d'eau, qui doivent faire l'objet d'une procédure d'agrément. Ces procédures sont de plus en plus tatillonnes et déconnectées de la réalité. Le coût de ces procédures dites administratives est en moyenne de 15 000 € par source.

Toute d'abord, un dossier préalable doit être rédigé par un cabinet spécialisé. Ensuite, un hydrogéologue vient sur les lieux et émet des prescriptions. Suivent une enquête publique et un arrêté de déclaration d'utilité publique et une autorisation de captage pour des sources dont certaines sont parfois exploitées depuis les années 1930.

C'est ainsi qu'au gré des prescriptions, on nous demande de

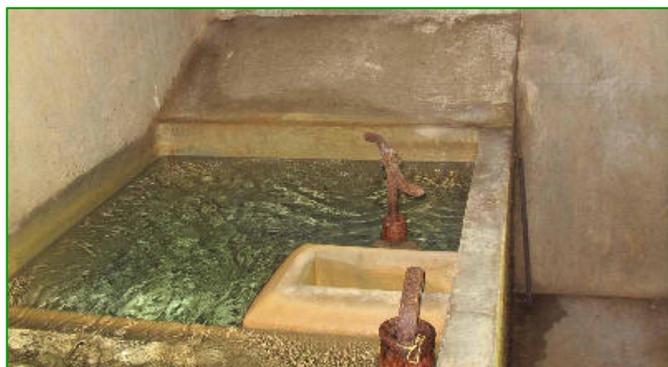
mettre en place des alarmes anti-intrusion sur tous les ouvrages de captage, des rectificateurs de PH injectant de la soude dans l'eau, de refaire des bacs de décantation quasi neuf réalisés en inox alimentaire pour les remplacer par des bacs en béton.

Tous ces travaux qui suivent la déclaration d'utilité publique ont un coût. En moyenne 50 000 à 70 000 € par source. En faisant un compte rapide, et avec les budgets dont nous disposons, il faudrait une cinquantaine d'année pour payer tout cela et être conforme aux normes, sans que cela n'apporte plus d'eau, ni une qualité supérieure à cette dernière !

Quant on sait déjà que l'eau d'Auzon a été cette année conforme à 100 % aux normes, que l'eau du réseau principal et d'Auriolles a atteint 92 % de conformité, que celle du Pradal a atteint un taux de conformité de 88 % !

A quoi servent de telles charges de mise en conformité ? Sans doute à nous pousser à déléguer la gestion du réseau d'eau à une société privée en nous asphyxiant financièrement et en compliquant trop une gestion largement assurée bénévolement.

Les lobbies des marchands d'eau ne sont sans doute pas loin derrière ces normes et savent faire valoir la main sur le cœur, la santé et l'intérêt publics alors qu'il s'agit avant tout de leur propre intérêt privé.



Au sujet de la qualité de l'eau

En début d'été dernier, la revue « 60 Millions de consommateurs » diffusait une liste de communes distribuant de l'eau soit disant non-potable. Saint-Etienne était dans cette liste. Cela appelle quelques précisions et nuances, pour un propos à la fois vrai et faux.

Des différences selon les réseaux

Sur le message diffusé lui-même, on peut dire qu'il est simplificateur donc faux. En effet, il y a cinq réseaux de distribution sur la commune, et chacun connaît une situation différente. Sur les quatre dernières années, le taux de conformité de l'eau distribuée sur le réseau principal qui amène de l'eau aux 3/4 des abonnés est de 95 %. A Auzon, il est de 100 %. A Auriolles, il est de 88 %, au Pradal 79 %. Le seul réseau à poser problème est celui des Gras, qui alimente trois résidences secondaires. Ce faible nombre d'abonnés est la source du problème, car l'eau stagne dans les conduites et ne peut donc être de très bonne qualité. L'article manque donc singulièrement de précision et on ne peut pas dire que l'eau ne soit pas potable sans plus de détail.

Une méthode à revoir

Il y a aussi beaucoup à dire sur la méthode d'analyse utilisée par l'Etat qui est mauvaise en terme statistique. En effet, celle-ci pousse nécessairement à surévaluer les non conformités. C'est simple. Tout part de cinq à six analyses obligatoires par an. Si une analyse est bonne, aucun prélèvement n'est refait dans l'immédiat. Par contre, si elle est mauvaise, une contre analyse est programmée tous les



huit jours jusqu'à un retour à la norme. Donc, cela aboutit à multiplier les analyses sur les mauvaises périodes, et à les espacer sur

les bonnes. Singulier et un peu partial comme méthode statistique.

Le niveau de pollution n'est pas abordé. Quelques germes comme nous pouvons parfois en



rencontrer expliquent que parfois l'eau ne répond plus aux normes actuelles mais n'est pas pour autant non potable. Il y a dix ans, elle aurait été considérée comme bonne. Même lors des périodes de non conformité, nous n'atteignons pas des taux élevés impliquant une restriction de consommation de l'eau. Il est donc faux de dire que l'eau n'est pas potable.

Sur le fond de l'existence de ces normes et de ces enquêtes, la politique de santé publique suivie n'est pas bonne. Pire, elle est un leurre volontaire destiné à détourner l'attention des vrais problèmes, tout en préparant la voie à la privatisation des services des eaux.

Elle relève plus de la volonté d'asphyxier les communes gérant leur eau en régie directe tout cela au profit des marchands d'eau privés. Atteindre les normes de pureté demandée actuellement a un coût important que les communes ne peuvent assumer. Il reste donc deux solutions : répondre aux normes en déléguant la gestion du réseau à la SAUR ou à VEOLIA, ou fonctionner comme nous le faisons, en étant montré du doigt en permanence comme de dangereux empoisonneurs. Nous avons la conscience tranquille et nous dormons bien certains de n'empoisonner personne.

Faire peur sur ces questions mineures de bactériologie évite d'évoquer les pesticides, fongicides, radioéléments, qui sont cancérigènes, mutagènes, anti-reproducteurs et autres... et qui peuvent être présents dans l'eau puisqu'ils ne sont pas recherchés systématiquement, de même que dans de nombreux aliments.

Un appel à projet pour l'eau



Le temps où les subventions étaient automatiquement accordées en fonction de la simple application d'un règlement est terminé. Maintenant, presque tous les financeurs procèdent par appel à projet. Cela signifie qu'ils publient leur intention de subventionner des projets en nombre limité répondant à des objectifs bien précis, qui seront sélectionnés en fonction de critères eux aussi généralement précis. Ainsi, il n'y a plus de subvention pour le renouvellement de conduites d'eau, mais l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse vient de lancer un appel à projet intitulé « Economies d'eau », qui vise à financer à hauteur de 50 % les projets qui permettront de faire des économies d'eau, tant en terme de consommation des usagers que de pertes des réseaux.

La commune y a répondu, pour demander 50 000 € d'aide pour renouveler les conduites entre Le Village et Les Gouzis, soit un chantier estimé à 100 000 € ht. Un gros dossier a été établi durant l'été, avec présentation des réseaux, des rendements par sections, mesures de fuites,

éléments techniques et perspectives d'amélioration de la situation en cas de travaux subventionnés. Au final plus de 700 dossiers ont été déposés sur toutes les régions Franche-Comté, Bourgogne, Rhône-Alpes, Provence-Côte-d'Azur, Languedoc-Roussillon et Corse. Certains s'élèvent même à plusieurs millions d'euros et visent des économies très importantes avec des systèmes très innovants. Une soixantaine de dossiers ont été retenus, dont celui de Saint-Etienne, pour un montant d'aide de 47 500 €.

A l'issue de ces travaux, les conduites d'eau seront neuves sur le réseau principal du réservoir sur la route de l'Escrinet, jusqu'à leur extrémité, à la Lauze. La principale source de fuite sur le réseau aura été éliminée. Quant aux réseaux d'Auzon, du Pradal et d'Auriolles, sauf fuites ponctuelles, ils présentent un bon rendement et ne seront donc traités que dans un second temps.



« Le Préau » opérationnel dans l'année

Cinq personnes travaillent actuellement chez elles à Saint-Etienne dans des domaines aussi variés que l'architecture, la création graphique et internet, le montage de films, le reportage, ou encore l'organisation d'évènements culturels. Désireuses de pouvoir bénéficier de locaux professionnels leur permettant de scinder vie personnel et travail dans de bonnes conditions, elles se sont adressées à la mairie et à la communauté de communes de la Roche de Gourdon afin de chercher à louer un bureau.

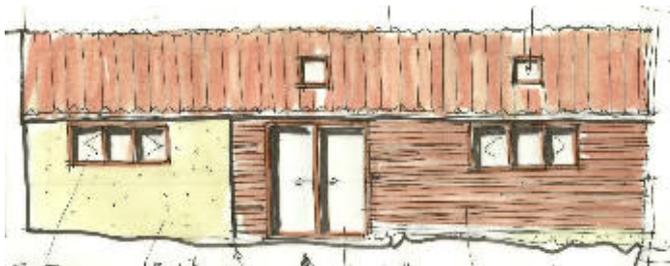
Un espace commun de travail

L'idée pour elles est de se regrouper dans un espace commun qui leur permettra de mutualiser les charges de locaux, d'avoir une partie du matériel en commun (serveur informatique, reprographie, par exemple). Disposer de locaux communs pourra aussi leur permettre de créer une synergie entre plusieurs de leurs activités qui sont complémentaires.

L'idée d'un « espace de co-working » est née. En français, cela se traduirait par « espace de travail partagé ». Il s'en réalise de plus en plus partout, et surtout en zone rurale.

Un manque de locaux privés

Après un tour d'horizon des possibilités de location, il s'est avéré qu'aucun local n'était disponible sur le marché privé. Il ne s'agissait pas non plus de construire un bâtiment sur la



Le Préau

Espace collectif de travail

zone d'activité pour des entreprises émergentes.

Cet espace sera aménagé dans la cour de la bibliothèque, mettant à profit l'ancien préau, dont le toit a été refait l'année passée. A ce jour, les travaux sont estimés à hauteur de 65000 € par Alice Malinowski, architecte missionnée par la commune sur ce projet. Ils feront l'objet d'une subvention du Conseil Général, de la communauté de communes de la Roche de Gourdon, de l'Union Européenne, demandés via le Pays de l'Ardèche Méridionale et la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR) Massif-Central. A ce jour, la commune est en attente d'une réponse pour les subventions de la DATAR, apportées dans le cadre d'un appel à projet sur le développement du télétravail.

Des locaux loués

Ces locaux seront loués par la commune à une association dénommée « Le Préau », qui regroupera les entreprises. Le loyer qu'elle payera couvrira la part non subventionnée, de sorte que la commune n'apportera pas de fonds propres au projets, mais aura permis son émergence dans de bonnes conditions. Cela permettra à cinq micro-entreprises de se maintenir sur le secteur en leur offrant la possibilité de trouver les locaux qui leur font défaut. Les travaux devraient débuter en fin de printemps et durer trois mois.

Un sentier de découverte géologique

La commune est riche d'un point de vue géologique et ses terrains, très variés, permettent de présenter localement les grandes phases de l'histoire de la terre. Fort de ce constat, le conseil municipal, la Société de géologie de l'Ardèche et l'association Clapas réfléchissent à la création d'un itinéraire de découverte géologique de Saint-Etienne.

Une conférence préparatoire aura lieu dans le courant du printemps, avec une visite sur le terrain, qui débouchera ensuite sur la réalisation d'un livret et/ou de panneaux. Granit, grés, calcaire et roches volcaniques n'auront ensuite

plus de secret pour les habitants de Saint-Etienne et des environs. De quoi créer aussi un attrait touristique nouveau sur la commune.



Zone d'activité : une première entreprise s'implante

La zone d'activité de l'Escrinet, aménagée par la communauté de communes de la Roche de Gourdon est maintenant terminée. Elle se compose de sept lots de terrain viabilisés, d'une surface de 700 à 4000 m² vendus aux entreprises à 16 € du m².

A ce jour, une première entreprise fait construire ses locaux. Il s'agit de la société « Ardèche, charpente, menuiserie », de Yves et Nadine Béventut. Dans quelques mois, leur atelier sera terminé, et c'est à Saint-Etienne qu'ils produiront charpente, escaliers et autres planchers. Bienvenue à eux et à leur entreprise.

Avec la suppression de la communauté de communes de la Roche de Gourdon, la propriété de la zone d'activité passera à la communauté de communes d'Aubenas-Vals. Cette dernière reprendra l'actif et le passif de cet équipement, à savoir les lots restant à vendre et les emprunts contractés non encore remboursés. La commune n'ayant pas investi un euro dans ce projet, elle n'aura logiquement pas de compensation.



Un site internet pour la commune

La commune s'est dotée d'un site internet.

Réalisé par Jérôme Le Bellego avec l'aide de l'Association des Maires Ruraux de France, il permet de présenter la commune, ses services, ses activités, sa vie économique, touristique et associative.

Conçu dans un sens avant tout pratique, il présente les différentes démarches à effectuer, qu'il s'agisse d'urbanisme, d'emploi du feu, de raccordement au réseau d'eau et bien d'autres domaines encore.

Les différents bulletins des années écoulées, le topoguide de randonnée, ou encore différents documents sont disponibles en téléchargement.

Il renseigne sur les actualités municipales et associatives avec un agenda mis à jour régulièrement. Les associations sont d'ailleurs invitées à venir en mairie pour indiquer les éléments à publier dans l'agenda concernant leurs manifestations, rencontres et activités. Sans cette démarche de leur part, l'agenda internet restera malheureusement vide.

Bien entendu, pour toute personne qui ne dispose pas d'internet, ces informations peuvent être demandées en mairie, et seront toujours affichées sur les deux panneaux et aux autres endroits habituels.

Alors, à partir de maintenant, une adresse à découvrir : <http://www.saint-etienne-de-boulogne.fr>

Une belle initiative

facebook

Boulogne-Info veut saluer ici la belle initiative de Patrick Carle, d'Auriolles. Ce dernier a créé sur le réseau sociale Facebook un groupe intitulé « Les amis de Saint-Etienne-de-Boulogne » sur lequel il diffuse de nombreuses informations sur le commune, et en particulier une grande collection de photos anciennes et de documents historiques ayant trait à notre commune.



Autour de l'agriculture

Le secteur agricole reste une activité importante pour toute commune rurale. C'est d'abord la production locale de produits de qualité selon des pratiques de production extensives traditionnelles, produits que l'on peut acheter localement. Cette activité génère également de l'emploi, en amont comme en aval (coopérative, abattoir, salariat agricole ...).

Cette agriculture permet également de contribuer à la vie sociale du village, de maintenir des espaces entretenus et ouverts, qui marquent le paysage et participent à la lutte contre les risques d'incendie.

Face à ces enjeux, la municipalité est attentive aux projets de transmission ou d'installation agricole nouvelle, en se faisant accompagner par la Chambre d'agriculture, par exemple sur la libération de foncier agricole sous le col de l'Escrinet, qui pourrait permettre une nouvelle installation.

Entretien avec Odile Audibert, chargée de mission territoriale à la Chambre d'agriculture

Concernant le travail sur le foncier agricole, comment percevez-vous la démarche de la municipalité ?

Cette initiative de la commune rejoint pleinement les orientations et les activités de la Chambre d'Agriculture sur le renouvellement des exploitations. En effet, la présence d'un tissu d'entreprises agricoles est essentielle, tant pour la qualité de vie sociale sur la commune, que pour faire vivre les entreprises d'aval et à travers elles, l'économie locale.

Cette volonté de la commune l'a conduite à agir auprès des propriétaires concernés, pour qu'ils maintiennent leurs propriétés dans l'agriculture et plus particulièrement dans une dynamique de transmission à des jeunes agriculteurs.

Quelles sont les étapes à venir, notamment vis-à-vis des propriétaires ?

Pour ce secteur sous l'Escrinet, la commune engage progressivement des contacts avec les propriétaires en



tenant compte des circonstances propres à chacun. Dans cette étape, la Chambre d'Agriculture apporte un appui à la commune sur la méthode de travail, et l'anticipation des étapes clefs. Il nous paraît important de retenir que la qualité de cette action repose sur la qualité de la concertation entre la commune et les propriétaires.

Prochainement, et selon les décisions des propriétaires, nous pourrions réaliser une évaluation pastorale des parcelles qui deviendront disponibles de manière à envisager les 2 ou 3 types d'élevage possibles. Cette prochaine étape continuera à impliquer autant la commune, que les propriétaires, anciens exploitants (pour leur bonne connaissance des terrains), que la Chambre d'Agriculture. Si toutes les préoccupations de chacun ont pu être intégrées, il se constituera alors une unité d'exploitation suffisante pour envisager sérieusement une installation agricole.

Avez-vous des exemples de démarches similaires qui ont abouti à une installation ?

La Chambre d'Agriculture a apporté son appui à plusieurs occasions ces dernières années, auprès de communes. C'est le cas pour Genestelle, Loubarese, Beaumont ...

On a pu observer que c'est toujours un travail d'équipe avec les interlocuteurs adaptés, une concertation organisée, transparente, qui augmente les chances de réussite.

La fête des bistrots de pays

A l'occasion de la fête des Bistrots de Pays, l'Amicale Laïque du regroupement pédagogique de Boulogne a allumé le four à bois communal pour cuire plusieurs fournées de pain et de délicieuses viennoiseries.

Sous la houlette de Olivier Volle et Claude Levetti, tous deux boulangers en retraite et habitants à Saint-Etienne, les fournées se sont succédées toute la matinée pour le plus grand plaisir des enfants, de leurs parents et de tous ceux qui sont venus faire leurs emplettes à cette occasion.

Encore une fois les corbeilles joliment présentées ont été dévalisées et les derniers clients sont repartis bredouille à midi, signe qui ne trompe pas sur la qualité du pain.



Les cassoulets de Thierry

Tout au long de la saison hivernale, Thierry Malinski allume le four à bois communal pour préparer ses menus du Lauragais, autour du cassoulet. Cuisiné avec des produits fermiers ramenés directement du sud-ouest, y compris les haricot du toulousain, un plat qui sait plaire aux amateurs de cuisine de terroir traditionnelle. Une occasion de plus de faire fonctionner le four, après la fête du pain et plusieurs repas daube de boeuf durant l'année.



Thierry et Christine Malinski prolongés de 6 ans

Cela fait maintenant trois ans que Thierry et Christine Malinski sont les gérants de l'auberge l'Arbre à pain.

Arrivés à l'issue de leur premier contrat au printemps 2013, ils ont été reconduit par un vote unanime du conseil municipal lors de la séance du 11 février. Le contrat a été reconduit sur les mêmes bases, à savoir un loyer mensuel de 350 € ht, mais sa durée a été portée à six ans pour leur donner plus de stabilité, contre trois auparavant.

Bonne continuation à eux !

Des rêves aujourd'hui, des rives hier

L'exposition « Des rêves aujourd'hui, des rives hier » de la photographe Aline Mayer a été présentée à l'auberge.

L'occasion de découvrir le travail de cette artiste de la vallée de l'Eyrieux. Donnant vie avec inspirations à des matériaux divers charriés par l'eau de la Glueyre et de l'Eyrieux dans une approche ouverte au land'art, ou jouant des reflets et des symétries, Aline Mayer met en image nos rivières dans ce qu'elles ont de décalé, secret et sensible.



Les Genets d'or à table

Comme chaque fin d'année, le club de aînés ruraux Les Genets d'Or s'est donné rendez-vous à l'auberge l'Arbre à pain pour son banquet annuel.

Une cinquantaine de personnes s'est retrouvée pour l'après-midi. Convivialité et bonne humeur étaient au programme de cette journée festive qui a ravi les participants et qui ouvre la période de fêtes de fin d'année.



La grande cuisine

Dans le cadre de « Mon Pays ma fête », l'auberge l'Arbre à pain organisait une promenade à la découverte de la faune locale. Les participants sont ainsi allés à la recherche des traces d'animaux. La balade s'est terminée par l'intervention du fabuliste « Pistil », qui a dit les textes de sa création autour de la faune.

Le programme s'est poursuivi avec la compagnie « Hélice théâtre », qui a présenté son spectacle « La grande cuisine ». Une création mêlant burlesque et chansons, qui a enchanté petits et grands autour d'une poule et d'un gâteau au yaourt. Une quarantaine d'adultes et autant d'enfants qui ont ainsi passé une très bonne fin d'après-midi, terminée en goûtant le gâteau concocté par les acteurs.



Une nouvelle classe à l'école

L'école de Saint-Etienne-de-Boulogne a rouvert en 2000 dans le cadre d'un regroupement pédagogique avec Saint-Michel. En 2006, une seconde classe primaire était ouverte. Devant le nombre d'enfants, c'est maintenant au tour de la maternelle de voir une création de poste. Suite à l'attribution du poste d'enseignant supplémentaire à la rentrée dernière, une nouvelle classe a été créée à Saint-Etienne. Cela permet de scolariser dans de bonnes conditions près de quarante enfants, avec deux enseignantes. En particulier, cela permet maintenant de scolariser à nouveau les enfants de deux ans, qui n'avaient pu être inscrits durant l'année 2011-2012, la Directrice de l'Ecole considérant que l'effectif était trop chargé pour cela. Un poste prélevé sur le contingent de 1000 enseignants créé par le nouveau gouvernement dans l'urgence à la fin de l'année scolaire pour faire face aux situations les plus



tendues. Initialement refusée, l'octroi de ces 1000 postes d'enseignants nous a imposé de relancer notre demande juste avant les vacances pour tenter, avec succès d'en obtenir un. Nous avons pour cela été vivement soutenus par

Cécile Brennan-Sardou, Directrice Académique, Sylvaine Leullier et Madame Dupin, inspectrice de l'Education Nationale d'Aubenas, et André Hazebroucq délégué syndical SNUIPP. Qu'ils soient remerciés.

Avec une quarantaine d'élèves en tout, les effectifs sont maintenant répartis entre Isabelle Auroux, directrice, et Agnès Vigier, professeur des écoles qui vient tous les matins. Un dispositif qui permet de scolariser à nouveau les enfants dès deux ans, avec l'aide de Céline Girard et de Perrine Mourguet, toutes deux assistantes maternelles. Une équipe de quatre personnes dévouées qui a accueilli les têtes blondes, dont plusieurs venaient à l'école pour la première fois : par leur professionnalisme, elles ont su faire cesser rapidement ces chagrins en rassurant parents et enfants.

Dans le même temps, les effectifs des classes primaires de Saint-Michel se portent aussi bien, avec au total là aussi une quarantaine d'enfants, soit plus de soixante dix sur l'ensemble du regroupement pédagogique. Qui imaginerait aujourd'hui après dix ans d'une politique volontariste qu'en 1999 il n'y avait qu'une seule classe, proche de la fermeture ? Cela passe entre autre par la volonté ferme que tous les enfants en âge scolaire maternelle ou primaire soient scolarisés sur l'école de la commune, sans autoriser aucun départ vers d'autres écoles publiques.

La scolarisation des enfants de deux ans

Malgré les bénéfices qu'elle représente pour les enfants, la scolarisation dès l'âge de deux ans a reculé ces dernières années faute de place. Cette année, le Ministre entend la remettre en avant et nous avons fait le choix avec Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale, d'organiser l'école pour qu'ils puissent à nouveau être accueillis, dans le respect de la réglementation et de la volonté de l'Etat. Ils sont presque dix à commencer à user leurs pantalons sur les bancs de l'école cette année. Leur présence dans les effectifs a d'ailleurs beaucoup compté dans l'obtention de ce poste supplémentaire

Un nouveau dortoir

Décidée tardivement fin juin, cette ouverture de classe a imposé des travaux dans l'urgence pour aménager des locaux. Une nouvelle classe a été créée dans l'ancien dortoir, ce qui a imposé de créer un nouveau dortoir. Ce dernier a été aménagé au rez-de-chaussée de l'agrandissement réalisé en 2000.

Les travaux étaient presque terminés au jour de la rentrée. D'un montant total de 24 000 € ttc ils ont consisté à aménager l'intérieur de ce local qui n'avait pas été terminé et été resté à l'état de préau. Doublage, menuiserie, carrelage et électricité ont été réalisés en un temps record. Mais aussi pose des sanitaires et aménagement des rangements par le personnel de la mairie et certains élus. Merci aux intervenants : menuiserie Géro pour les portes et fenêtres, électricité Szutter Frédéric pour l'électricité, le gros œuvre, le carrelage, la plâtrerie et la peinture ayant été réalisés dans le cadre d'un atelier d'insertion confié à l'association AIME. Merci à tous ceux qui sont venus nous donner un coup de main bénévole pour que les travaux puissent se terminer dans les meilleures conditions possibles. Merci au Conseil Général qui a débloqué dans l'urgence et à titre exceptionnel une subvention de 10 000 € pour financer

la moitié de ces travaux.

Les enfants peuvent donc faire la sieste sur leurs deux oreilles depuis la rentrée. Ouf !

Outre les travaux la commune a acheté plus de 1000 € de mobilier pour équiper cette nouvelle classe.



Et à la cantine

Les communes de Saint-Etienne et Saint-Michel-de-Boulogne ont souhaité cette année réorganiser en profondeur la cantine du regroupement pédagogique. Elles ont ainsi dénoncé le contrat les liant à la cuisine centrale de Saint-Privat, qui fournissait les repas d'une qualité que tous s'accordent à trouver médiocre gustativement parlant, peu équilibrés et préparés avec des produits industriels en boîte ou surgelés. Sans compter un volume de déchets important, l'essentiel des aliments étant emballé dans des barquettes individuelles en plastique.

C'est maintenant la cuisine de l'EPHAD de Champ Long, à Vesseaux, qui fournit les repas aux enfants sur la base d'un cahier des charges strict. La qualité des produits est ainsi encadrée, de même que leur provenance, locale avant tout. Ont ainsi été exclues les viandes reconstituées, les crèmes fromagères, l'huile de palme et bien entendu les OGM. Dans le même temps, le fait de privilégier un approvisionnement à 50 % départemental et 30 % régional va dans le sens du maintien d'une agriculture sur nos territoires, et d'une autre conception de l'économie qui met en avant les circuits courts, par opposition à un modèle mondialisé induisant des importations massives à faible prix mais à fort coût environnemental et social. Alors que nous prônons le développement local, la relocalisation de l'économie et les circuits courts, il n'était pas tenable de continuer à acheter des repas à une multinationale utilisant des produits médiocres venant de l'autre bout de l'Europe voir du Monde.



Livrés chauds et prêts à consommer les repas n'ont ainsi plus à subir une remise en température altérant leur qualité gustative et leur texture.

Cette évolution s'est faite en maîtrisant le coût payé par les familles, avec une hausse de 8 centimes par repas seulement, soit 11 € par an de plus pour un enfant mangeant tous les jours à la cantine. Il ne nous est en effet pas paru possible en période de difficulté sociale d'augmenter plus le prix des repas, sans poser de réels problèmes à des familles au chômage, ou salariés à des bas niveaux de salaire.

D'ores et déjà, le nombre d'enfants mangeant à la cantine a augmenté, et les assiettes sortent de table bien vides, signe qui ne trompe pas sur le plaisir de manger.

La semaine de 4,5 jours ? Pas en 2013.

La question de la mise en oeuvre de la réforme des rythmes scolaires était à l'ordre du jour du conseil municipal de février, qui a rejeté l'unanimité son application en 2013.

La semaine scolaire de quatre jours n'est pas bonne pour les enfants et il n'y a de doute sur ce point qui fait consensus. Cependant, le conseil a jugé que la réforme proposée n'est pas acceptable en l'état. La commune a donc décidé, conjointement avec Saint-Michel-de-Boulogne, de ne pas la mettre en oeuvre cette année.

Sur le fond, le conseil municipal a insisté sur le fait que cette réforme est nécessaire, mais qu'elle est mal pensée, précipitée, et qu'elle est surtout porteuse de menaces fondamentales pour l'école publique. En effet, si la demi-journée scolaire du mercredi matin ne pose pas de difficulté à organiser pour les communes, il n'en est pas de même des activités péri-scolaires de l'après-midi, que l'Etat demande aux communes de mettre en place.

Leur financement repose durablement sur le budget communal. Pour une commune comme Saint-Etienne, c'est une charge nouvelle de plus de 10 000 € qui ne fait l'objet d'aucune compensation de l'Etat dans la durée. C'est une augmentation de 20 à 25 % des dépenses scolaires communales pour la commune de Saint-Etienne.

Où sera l'équité de l'école entre communes riches et communes pauvres ? Et que reste-t-il du principe républicain d'équité des citoyens ? Autant de questions qui inquiètent le conseil municipal.

Sur la méthode, les changements pour les enseignants, les communes et les parents sont tels qu'un large consensus devrait entourer une telle réforme, conduite dans l'intérêt des enfants, en prenant le temps d'une réflexion approfondie. Aujourd'hui, la commune constate que nous sommes loin de cette situation et il n'est pas question de construire dans l'urgence un projet qui s'avèrera inévitablement médiocre s'il est précipité. L'enjeu est trop

important. Le conseil d'école s'est d'ailleurs prononcé à l'unanimité contre sa mise en oeuvre en 2013. De même les parents, consultés à bulletin secret, ont souhaité le report de la réforme par 37 voix contre 9.

La commune se donne le temps de réfléchir à la nouvelle organisation scolaire sans précipitation, tout en souhaitant vivement que l'année qui vient soit mise à profit par le gouvernement pour corriger les nombreuses imperfections de son texte, faute de quoi il ne sera pas plus applicable en 2014 qu'en 2013. Si ce texte devait ne pas être modifié en profondeur et les financements requis pour sa bonne mise en oeuvre apportés, il devrait être simplement abandonné. L'école et les enfants y perdraient dans les deux cas, qu'il s'agisse d'une mise en oeuvre précipitée, ou du statu quo actuel.

Devant le nombre de communes ne mettant pas en oeuvre la réforme cette année, serons nous entendus ?

Un cabanon pour les jeux

Un cabanon en bois a été construit par le cantonnier dans la cour de l'école pour abriter les jeux et jouets de la récréation, qui restaient à l'air libre sous le préau et se dégradent.



ECOLE & JEUNESSE...

L'école au château

Les enfants des classes primaires du regroupement pédagogique de Boulogne ont visité le château de Boulogne, qu'ils ont fait découvrir à leurs correspondants de Saint-Julien-du-Serre. Accueillis par Guillemette Aubry, la propriétaire des lieux, ils ont pu découvrir leur environnement proche, non sans avoir au préalable travaillé avec leurs enseignantes et trois classes de BTS du lycée Olivier de Serres, qui devaient organiser un projet culturel dans le cadre de leur formation.

Ce travail s'est fait autour du Moyen Age, et plus particulièrement sur les enluminures, les blasons, l'architecture, les histoires et les légendes du château. Inutile de préciser que les enfants ont été ravis de leur journée.

Merci à Guillemette Aubry, aux enseignantes Virginie Rosset et Christine Collet, ainsi qu'aux élèves du lycée Olivier de Serres.



A l'heure des arts asiatiques

Les élèves du Regroupement pédagogique de Boulogne (maternelle et primaire) ont participé à un projet d'arts visuels autour de du travail et des créations de la peintre coréenne Bang Hai Ja.

Ils ont tout d'abord, visité, à l'automne, l'exposition qui lui était consacrée au château de Vogüé. Cette demi-journée a été riche en découvertes et en échanges.

De retour dans leurs classes, ils ont ensuite mené un projet en partenariat avec des étudiantes du lycée agricole Olivier de Serres, à Aubenas.

Ils ont ainsi expérimenté de nouveaux outils créatifs, de nouvelles matières à travers des gestes bien appropriés.

Les différents ateliers menés : froissage et défroissage de matières, expérimentation des mélanges de couleurs avec les craies grasses, l'encre au pinceau chinois sur papier de mûrier, l'impression par tampon, impression par pliage,



Le Père Noël en visite

Le Père Noël avait rendez-vous avec les enfants de l'école à Saint-Etienne-de-Boulogne. Les quatre classes du regroupement pédagogique avaient pour l'heure été réunies sous le sapin, afin d'entendre les contes dits par Chloé Gabrielli. Leur attention a été à la hauteur des histoires captivantes qui leurs ont été dites, avant que le Père Noël ne fasse irruption. Comme d'habitude, il avait dans sa hotte goûters et cadeaux de l'Amicale Laïque et de la Mairie. Une belle matinée qui marquera la fin de l'année pour les enfants de l'école. Il ne manquait finalement qu'un peu de neige qui aurait été de circonstance pour cette journée, et qui n'aurait pas manqué d'exciter un peu plus les petits...



effleurage à l'encre, expérimenter les mélanges de couleurs avec les ocres, effleurage aux ocres.

Accompagnés des étudiantes du lycée agricole, les enseignantes avons pu rassembler les élèves des différents niveaux de classe et mener un travail en commun tant au e ce qui concerne la production des élèves qu'en ce qui concerne la verbalisation et l'usage de la langue.

Une exposition de tous les travaux d'élèves ardéchois qui ont participé à ce projet a lieu au château de Vogüé du 14 au 24 mars.

Les élèves de Saint-Etienne et Saint-Michel-de-Boulogne exposeront aussi leurs travaux à l'auberge « L'arbre à pain » du 5 au 20 avril prochain.



Du nouveau au cimetière

Le mur du fond du cimetière donnait des signes de faiblesse et demandait à être recrépis. C'est maintenant chose faite. Décroulé par les soins du cantonnier l'hiver dernier, qui y a passé plus de deux semaines, il vient d'être enduit sur 75 m de longueur et parfois quatre mètres de hauteur. La couverture qui couronne le mur a aussi été refaite.

Des travaux d'un montant de 5000 € financés entièrement par la commune, qui ont été faits à l'ancienne, à la chaux, afin que le mur se patine plus vite tout en ayant un rendu moins « neuf » qu'avec un enduit ciment.

Ces travaux ont été confiés à l'association d'insertion AIME, qui a déjà réalisé des murs de voirie pour la commune. Une possibilité d'insertion pour un groupe de six jeunes remis en selle professionnellement et apprenant un métier sur ce chantier sous la houlette d'un encadrant technique et d'un travail social.



Un 11 novembre marqué par la Paix

La cérémonie du 11 novembre a été l'occasion de rendre hommage aux soldats morts durant la Grande Guerre, mais aussi d'un appel à la paix lancé par le Maire lorsqu'il a évoqué le prix Nobel de la Paix décerné à l'Union Européenne dernièrement.

A ses yeux, cette distinction symbolise le travail de pacification de notre continent engagé par les pères de l'Europe qui ont résolument tourné le dos au nationalisme et à la haine, pour promouvoir la coopération et la concorde entre les peuples. Après avoir lu la lettre d'un soldat fusillé pour l'exemple en 1917, qui met en évidence toute l'absurdité de la guerre, le Maire a appelé à une minute de silence.

La cérémonie s'est poursuivie par une projection et des lectures de textes sur la Grande Guerre dits par Jean-Pierre Legagneux. Émouvants, ces extraits d'oeuvres littéraires et les photos de monuments qui les accompagnaient, ont ému l'auditoire.



La stèle rénovée

Des combats violents ont eu lieu en 1944 dans la montée de l'Escrinet. Les troupes allemandes refluaient vers le nord devant l'avancée des soldats alliés débarqués en Provence. Un résistant alsacien, René Dangel, est alors décédé à Saint-Etienne. Il appartenait à l'armée du Général Leclerc.

Le Souvenir Français de Sentthiem, sa commune d'origine dans le Haut-Rhin, assurera la restauration de la stèle érigée à sa mémoire dans la montée du Col.

Les travaux auront lieu au printemps, coordonnés par la commune.



Les aînés fêtent la fin de l'année

Les aînés de la commune de Saint-Etienne-de-Boulogne se sont retrouvés à l'invitation de la commune pour leur repas de fin d'année du CCAS qui a eu lieu à l'auberge l'Arbre à pain.

L'occasion pour la cinquantaine de convives réunie à l'auberge l'Arbre à pain de passer un moment convivial et agréable qui ouvre la période des fêtes et qui permet de se sentir moins seul.

La journée s'est prolongée par une longue partie de cartes et par la projection du film Le Juge et l'Assassin à la salle polyvalente.

Les personnes qui n'ont pu se rendre au repas ont eu la visite d'un membre du conseil qui leur a apporté leur colis de fin d'année composé de produits locaux.



Un défibrillateur à Saint-Etienne

Grâce à des gestes simples, chacun de nous peut sauver des vies... Chaque année en France, ce sont plus de 50 000 personnes qui sont victimes d'un arrêt cardiaque. Or, on ne le sait que rarement mais le cœur peut repartir si un massage cardiaque est effectué dans les toutes premières minutes, suivi d'un choc électrique si nécessaire, délivré par un défibrillateur.

Partant de ce constat, la commune de Saint-Etienne-de-Boulogne installé un défibrillateur cardiaque.

Un défibrillateur automatique est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt-cardio-respiratoire. Cette analyse est entièrement automatique, ce qui évite à l'opérateur toute prise de décision. Seuls des chocs externes sont possibles, c'est-à-dire que les électrodes sont placées sur la peau du patient. Si elle détecte un rythme choquable, la machine permet de délivrer un choc électrique, ou défibrillation. Le premier défibrillateur automatique commercial date de 1994.

La défibrillation précoce associée à la réanimation cardiopulmonaire augmente fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardio-respiratoire qui présente une fibrillation ventriculaire, principale cause de mort subite chez l'adulte.

Afin que ce geste médical puisse être effectué le plus rapidement possible, des appareils simplifiés nommés 'défibrillateurs entièrement automatiques' (DEA) ont été créés. Ces appareils procèdent automatiquement au diagnostic de la fibrillation ventriculaire, grâce à un logiciel d'analyse de tracé électrocardiographique. Ils sont utilisables par les secouristes et sapeurs-pompiers, mais aussi par le public non formé.

A disposition du public, il est implanté en libre accès sur le mur de la mairie, à côté de la cabine téléphonique. Un investissement de 1 800 € subventionné à 80 % par le conseil général.

La commune a également souhaité compléter cette installation par une initiation au maniement du défibrillateur qui sera prochainement proposée gratuitement au public.



L'installation du défibrillateur sur la place, dans un coffret chauffé en hiver, et relié à une alarme qui se déclenche en cas d'ouverture, ainsi qu'à un système de contrôle de bon fonctionnement.

Des logements pour personnes à mobilité réduite ?

Le conseil municipal réfléchit sur la possibilité de créer des logements locatifs adaptés pour personnes à mobilité réduite.

En effet, de plus en plus de personnes, âgées principalement, sont en situation de dépendance légère. Sans pour autant avoir besoin d'un suivi médical lourd, elles ne peuvent rester chez elles faute d'un logement adapté à leurs difficultés à se mouvoir dans celui-ci, par exemple. Il n'y a donc pas d'autre alternative que le départ en maison de retraite, ou en résidence services, souvent trop coûteuses.

Face à cette situation, la commune s'est rapproché de l'Office Public Vivarais Habitat pour envisager la construction de quelques appartements adaptés à des personnes à mobilité réduite, ce qui pourrait permettre à des habitants de la commune de demeurer sur le village, même si elles ne peuvent plus rester chez elles.

Une première entrevue avec Vivarais Habitat a permis de préciser le cadre général de partenariat dans lequel une telle réalisation pourrait voir le jour. Le conseil a donné une suite favorable sur le principe pour étudier la réalisation de cinq ou six logements au total, dont deux ou trois seraient spécialement aménagés.

La question de la maîtrise foncière s'est ensuite posée, la commune ne possédant pas de terrain pour ces constructions. Une acquisition serait nécessaire, passant par un appel d'offre d'achat public, en sachant que l'une des conditions pour la réussite d'un tel projet est sa situation. Il doit être implanté au village même afin que les personnes âgées, qui ont déjà des difficultés à se déplacer, ne soient

pas isolées à l'écart des autres habitants. C'est une condition incontournable pour que le Conseil Général apporte sa caution bancaire aux emprunts nécessaires.

Associé à la création de ces logements adaptés, la question des services nécessaires aux personnes, portage de repas, soins infirmiers, portage de médicaments principalement, sont aussi à l'ordre du jour.

La recherche des terrains nécessaire a été engagée et un appel à offre de vente a été publié afin de traiter cette question en toute transparence et équité.

La commune attend maintenant que les propriétaires intéressés se manifestent d'ici au 15 mai. Cet appel est disponible en mairie. La mise en œuvre de ce projet est conditionnée à l'acquisition du terrain adéquat.



Question d'élection du Maire...

A l'heure où le Parlement vient de modifier le mode de scrutin pour les élections municipales, mettant un terme à la possibilité de panachage et imposant le vote par listes déposées à l'avance dans les communes de plus de 1000 habitants, comme c'était déjà le cas pour celles de plus de 2500 habitants, petit retour sur la mode de désignation des conseil municipaux.

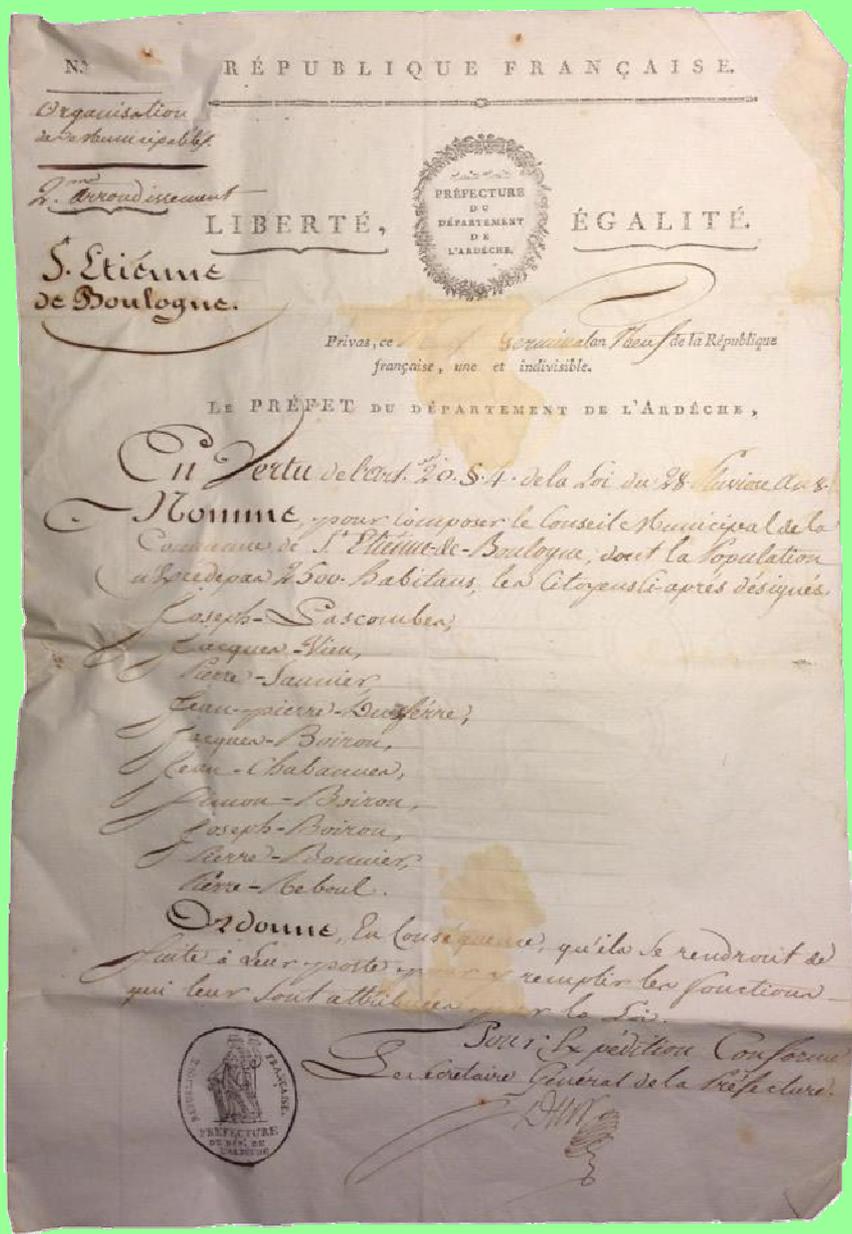
De 1789 à 1799, durant la Révolution française, les agents municipaux (maires) sont élus au suffrage direct pour deux ans et rééligibles, par les citoyens actifs de la commune, contribuables payant une contribution au moins égale à 3 journées de travail dans la commune. Sont éligibles ceux qui paient un impôt au moins équivalent à dix journées de travail.

De 1799 à 1848, durant le Consulat, le Premier Empire, la Restauration et la Monarchie de juillet les maires sont nommés par le préfet pour les communes de moins de 5 000 habitants. Après 1831, les maires sont nommés (par le roi pour les communes de plus de 3 000 habitants, par le préfet pour les plus petites), mais les conseillers municipaux sont élus pour six ans.

De 1848 à 1851, sous la Seconde République, les maires sont élus par le conseil municipal pour les communes de moins de 6 000 habitants. De 1851 à 1871, durant le Second Empire les maires sont nommés par le préfet, pour les communes de moins de 3 000 habitants.

Depuis 1871, les maires sont élus par le conseil municipal dans les communes de moins de 10000 habitants. C'est le 5 avril 1884, qu'une loi sur l'organisation municipale est promulguée, et qui régit le principe de l'élection du maire et des adjoints par le conseil municipal, quelle que soit l'importance de la commune (sauf pour Paris). Elle fixe le mandat à quatre ans, durée portée le 10 avril 1929 à six ans. À Paris, le maire n'est élu qu'à partir de 1977.

30 mars 1801, nomination du Conseil Municipal de Saint-Etienne de Boulogne



« Le préfet du département de l'Ardèche en vertu de l'art. 20. S. 4 de la loi du 28 pluviôse an 8 (17 février 1800), nomme pour composer le Conseil municipal de la commune de Saint-Etienne de Boulogne, dont la population n'excède pas 2500 habitants (orthographe de l'époque), les citoyens ci-après désignés: Joseph Lascombe, Jacques Vieu, Pierre Saunier, Jean-Pierre Dusserre, Jacques Boiron, Jean Chabannes, Simon Boiron, Joseph Boiron, Pierre Bonnier, Pierre Reboul.

Ordonne en conséquence, qu'ils se rendront de suite à leur poste pour y remplir les fonctions qui leur sont attribuées par la loi ».

Parmi les archives...

Elections municipales de 1900.
Diplôme commémoratif dédié à monsieur Victor Barbe, conseiller municipal.



LES CONSEILS MUNICIPAUX AU FIL DES ANNÉES

<p>1935-1945</p> <p>Vincent Louis (maire) Dubois Marius (adjoint) Hugouvioux Albert Nury Pierre Chandolas Etienne Pontal Eugène Saunier Albin Bannier Raymond Agier Eugène Pontal Gabriel Rohegude Ernest Dieu Justare</p>	<p>1945-1953</p> <p>Dubois Marius (maire) Arnaud Marius (adjoint) Chandolas Etienne Devès Paul Pontal Gabriel Dieu Justare Vincent Louis Nury Pierre Hugouvioux Albert Rohegude Emile</p>	<p>1953-1959</p> <p>Dubois Marius (maire) Prinsac Pierre (adjoint) Frayose René Pontal Gabriel Ville Maurice Prinsac Léon Devès Paul Hugouvioux Albert Eschallier René Roux Camille Saluel Jean</p>	<p>1959-1965</p> <p>Dubois Marius (maire) Pontal Gabriel (adjoint) Prinsac Léon (adjoint) Hugouvioux Albert Frayose René Saluel Jean Roux Camille Robert Paul Dieu Victor Eschallier René Ville Maurice</p>
<p>1965-1971</p> <p>Hugonnet Maurice (maire) Vernol Edmond (adjoint) Pontal Pierre Vincent Jean-Marie Dubois Gérard Chabert Gaston Teston Charles Dieu Victor Dubois Marius Hugouvioux Albe et Soboul Raymond</p>	<p>1971-1977</p> <p>Paolacci Roger (maire) Vernol Edmond (adjoint) Chabert Gaston Teston Charles Pontal Pierre Vincent Jean-Marie Hugouvioux Albert Dubois Gérard Rojon Guy Dieu Victor Soboul Raymond</p>	<p>1977-1981</p> <p>Paolacci Roger (maire) Vernol Edmond (adjoint) Lascombe Albin (adjoint) Artige Roland Dubois Jean Testud Suzanne Soboul Raymond Saluel Robert Pontal Pierre Hugouvioux Albert Rojon Guy</p>	<p>1981-1983</p> <p>Nury André (maire) Vernol Edmond (adjoint) Lascombe Albin (adjoint) Artige Roland Dubois Jean Testud Suzanne Soboul Raymond Saluel Robert Pontal Pierre Hugouvioux Albert Dubois Jean-Claude</p>
<p>1983-1989</p> <p>Nury André (maire) Vernol Edmond (adjoint) Lascombe Albin (adjoint) Dubois Jean Soboul Raymond Pontal Pierre Saluel Robert Marion Andrée Dubois Jean-Claude Testud Suzanne Artige Roland</p>	<p>1989-1995</p> <p>Nury André (maire) Dubois Jean (adjoint) Saluel Robert Marion Andrée Lascombe Marie-Paule Vernol Daniel Coulomb Jean-Marie Dubois Jean-Claude Véron Daniel Artige Roland Robert Jean-Paul</p>	<p>1995-2001</p> <p>Nury André (maire) Vernol Daniel (adjoint) Dubois Jean-Claude. (adjoint) Saluel Robert Lascombe Marie-Paule Artige Roland Pontal Frédéric Testud Suzanne Martini Albert Bonnard Maurice Imbert Francine</p>	<p>2001- 2008</p> <p>Brechon Franck (maire) Veron Daniel (adjoint) Pontal Frédéric (adjoint) Bonnard Maurice Pommel Myriam Artige Roland Coulomb Christophe Augstein Pascale Guénard Jean-Philippe Fangier Dominique Dieu Armelle</p>
<p>2008-2014</p> <p>Brechon Franck (maire) Jouve Jean-Louis (adjoint) Le Bellego Jérôme (adjoint) Artige Roland (adjoint) Ollier Sandrine Teston Annick Walter Janine Coulomb Christophe Augstein Pascale Vallier Dominique Pommel Myriam</p>			

Des jeunes dynamiques

La fête votive

La fête votive organisée par les Jeunes de Saint-Etienne avait lieu cette année le 14 juillet. Ce fut une belle réussite. Rien n'a manqué pour ce week-end convivial : concours de pétanque en doublette le samedi, en triplette le dimanche, grand bal et feux d'artifices, sans compter la semaine d'aubades qui a précédé. Bravo à cette génération.



Le repas d'hiver

L'association des Jeunes de la Boulogne vient d'organiser son repas d'hiver annuel. L'occasion de réunir plus de quatre-vingts convives du village et des environs pour une soirée festive et conviviale autour d'une bonne potée. L'ambiance chaleureuse a ravi les personnes présentes qui ont prolongé fort tard la soirée au plus grand plaisir de tous. Une belle initiative à mettre au crédit de l'association, qui commence aussi à évoquer l'organisation de la fête votive de cet été.



Match de foot

Les Jeunes de la Boulogne ont pris possession de la salle polyvalente et du matériel audiovisuel à l'occasion de la diffusion des matchs de l'Euro de football 2012. Quelques belles soirées dans une chaude ambiance qui ont réuni plus d'une cinquantaine de personnes au rythme de la compétition. Une belle initiative qui a rassemblé toutes les générations dans la ferveur sportive.



VIE ASSOCIATIVE...

La pétanque joue à la belote

La pétanque La Boulogne a organisé un concours de belote à la salle polyvalente en novembre. Une belle réussite avec une bonne participation et une bonne ambiance. 24 équipes étaient engagées, et ont joué jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Le tout sans compter la bonne soupe à l'oignon mitonnée par Alfred Noblesse et servie à tous les participants par les jeunes. Bravo à eux.



Un beau challenge

Gilbert et René Martaresche nous ont quitté il y a quelques années. Membres éminents de la pétanque, actifs et dévoués à la vie de l'association. En leur honneur, La Boulogne organise chaque année le Challenge Martaresche. Une épreuve amicale qui fait se rencontrer 51 équipes, et qui en 2012 a connu la victoire de la doublette Martaresche / Tourre contre la doublette Lacrotte père et fils. Tout cela dans une très bonne ambiance avec plus d'une centaine de repas servis.



Les pizzas de la pétanque

Chaque été l'association de pétanque la Boulogne organise diverses animations et activités sur la commune, dont plusieurs soirées pizzas au feu de bois. Des rencontres qui permettent à chaque fois à une trentaine de personnes de se retrouver dans une très bonne ambiance et de disputer quelques parties amicales. Chacune de ces soirées a été une belle réussite.



Christophe Coulomb sacré Maître Joueur

La pétanque La Boulogne organisait son Maître Joueur le 1er mai. A cette occasion, à l'issue d'une après-midi de jeu, Christophe Coulomb l'emportait devant Franck Vigier et devenait le Maître Joueur de l'année 2012.

Bravo à lui et merci aux organisateurs



De beaux résultats pour les stéphanois

L'équipe de pétanque composée d'Astrid et Nans Riffard associés à Benoît Giboux s'est illustrée en remportant le national cadet dans la continuité des bons résultats de ces dernières années. Un bel exploit sous la direction de Gérald Riffard. Raphaël Bourdelly, associé à Damien Toumayan et Corentin Boirel se sont pour leur part inclinés en finale du concours B. Bravo aux jeunes de Saint-Etienne et à leurs entraîneurs. Une preuve de plus que la valeur n'attend pas le nombre des années.

Pour sa part, Aurore Goulard s'est illustrée en lyonnaise avec le Club Sportif des Vallées, d'Aubenas, dans l'Omnium féminin Rhône-Alpes. Elle a terminé troisième avec l'équipe composée de Alain Delichère (Manager), Karine Faure, Fanny



Martinez, Célia Coste-Calde, Manon Juvet, Claudine Peyrous, et bien sûr, Aurore Goulard.

Bravo à toutes et tous !

Yod Kistin, ou un air de Bretagne

Depuis la rentrée de septembre 2012, des irréductibles Bretons se sont emparés de la salle polyvalente de Saint-Etienne-de-Boulogne et y mettent en avant leurs danses curieuses !

L'apprentissage des andros, des hanterdros, avant-deux et autres danses traditionnelles est au programme dans une ambiance conviviale et détendue, au son de la bombarde et du binou.

L'association Yod Kistin, « purée de châtaigne » en breton, qui propose ces cours, organise plusieurs manifestations autour de la danse folk tout au long de l'année. Yod Kistin est animé par Jacques et Elisabeth Noury, du Pradal.

Contact : 04 75 87 12



La place en musique

Une belle soirée musicale a eu lieu à Saint-Etienne-de-Boulogne, organisée par l'auberge l'Arbre à pain et le groupe folklorique Yod Kistin à l'occasion de la fête de la musique.

Une quarantaine de personnes a ainsi pu découvrir des musiques traditionnelles de notre patrimoine ainsi que s'initier à leur danse dans une très bonne ambiance festive.



Saint-Etienne à l'heure du folk

Yod Kistin avait donné rendez-vous aux habitants de Saint-Etienne le 9 décembre pour un premier bal folk breton, qui a permis aux participants de s'initier aux pas de danse traditionnels, au côté de danseurs chevronnés.

Une initiative à renouveler dès l'année qui vient.



Du Rififi sur le bitume !

Les acteurs amateurs jouant dans la pièce « Rififi sur le bitume » ont fait salle comble pour leur représentation. Ils aiment jouer au théâtre, y prennent du plaisir et ça se voit, pour le plus grand bonheur des 90 personnes présentes. Seize comédiens enfermés par deux ou trois dans le huis clos d'une voiture bloquée dans un embouteillage, et a qui arrivent moult péripéties, du tueurs à gage à la jeune mariée en passant par la vieille mère, l'épouse insupportable et bien d'autre encore.

Une prestation amateur des plus réussies, sous la direction de Marie-Ange Lelli, du Taupenas, dont le public ressort avec le sourire aux lèvres. Bravo !



Bog'Indigo à Saint-Etienne

Le groupe de jazz vocal et de gospel Bog'Indigo, bien connu sur le secteur d'Aubenas, vient de déplacer son siège social en Mairie de Saint-Etienne et compte donc au nombre des associations de la commune.

Début décembre, les membres du groupe ont convié les habitants à un concert.

La salle était comble avec une centaine de participants qui se sont retrouvés en rythme et dans la bonne humeur pour une prestation réussie sous la direction du chef de chœur Cyrille Martial. Une dizaine de chants issus du gospel traditionnel qui ont ravi le public et témoignent du travail acharné des chanteurs.

Une prestation qui prend place dans le cadre de la convention que la commune a mis en place par laquelle elle prête la salle polyvalente pour des répétitions artistiques en contrepartie d'un spectacle offert aux habitants.



L'alimentation en débat

L'association des Rencontres citoyennes de la Roche de Gourdon et l'association Résonance s'est retrouvée en ce début d'année pour organiser une journée autour du thème de l'alimentation, après une première rencontre sur le du travail et de son évolution à l'heure actuelle, et après la projection du film « Tous au Larzac ».

Intitulée « Demain, quelle alimentation pour tous et partout ? », cette rencontre a été l'occasion d'aborder, différents sujets qui s'articulent autour de ce thème majeur : « comme bien se nourrir ? ».

Scandales alimentaires, vache folle en tête, usage massif des pesticides dont les conséquences sur la santé sont maintenant connues, présence des OGM, contribuent à interroger sur notre alimentation et plaident en faveur de l'agriculture biologique. Mais qu'en est-il de cette dernière ? On peut se poser la question à l'heure où la grande distribution propose des produits « bio » importés de l'autre bout du monde, à l'empreinte écologique catastrophique, cultivés à grands coup d'irrigation sauvage ou de déforestation par des ouvriers sous-payés. Des produits à la qualité gustative contestable revendus entre cinq et dix fois leurs prix d'achat pour le plus grand profit d'un nouveau segment de l'industrie agroalimentaire.

Autant de questions à mettre en regard de la situation sociale à l'heure où le nombre de bénéficiaires des « Restau du cœur » a augmenté de 100 000 par rapport à l'hiver dernier et où la précarité alimentaire se répand rapidement. Peut-on réduire la bio à une distribution d'aliments sans pesticides pour consommateurs bobos aisés inquiets de leur santé ? La bio peut-elle se mettre au service du « bien-être » d'une partie réduite de la population qui peut se l'offrir en se coulant dans la société de consommation ? Est-elle une remise en cause économique et sociale de ce modèle ?

Et qu'en est-il de pays tiers menacés dans la souveraineté alimentaire par l'industrie agro-alimentaire des pays riches ?

La journée s'est ouverte sur un petit marché de producteurs, avant de se poursuivre avec la projection du documentaire « Le Monde selon Monsanto : de la dioxine aux OGM, une multinationale qui vous veut du bien ». Ce documentaire télévisé de 2008 traite de la multinationale américaine

Monsanto et des produits qu'elle fabrique et commercialise, du pyralène aux OGM en passant par l'agent orange, l'hormone bovine de croissance, tous associés à des crises sanitaires, environnementales et sociales. La journaliste fait ensuite une place importante à l'herbicide Roundup, qui avait été présenté par l'entreprise comme respectueux de l'environnement... avant de terminer par les OGM de Monsanto, notamment le soja et le maïs transgéniques. Le film donne alors la parole à des scientifiques de différentes universités dans le monde qui racontent les pressions qu'ils ont subies suite à des études mettant en cause les OGM, notamment du point de vue de leurs effets sur la santé publique.

Toutes ces questions et bien d'autres encore ont été mises en débat à cette occasion, accompagnées d'une revue de presse sur le sujet, d'une présentation d'ouvrages.



Soixante-dix personnes pour le Larzac.

L'association des Rencontres Citoyennes a fait salle comble avec la projection du film Tous au Larzac en septembre dernier. Qu'évoque aujourd'hui le Larzac pour les moins de 30 ans ?

Les forts en géographie diront un plateau calcaire en Aveyron. D'autre évoqueront là bas aussi le refus de l'exploitation des gaz de schiste, ou se souviendront qu'en 2003 le plateau accueillit quelque 300 000 visiteurs pour une vaste réunion altermondialiste destinée à débattre du libéralisme économique. Mais combien, parmi eux, pourraient citer l'une des plus longues, opiniâtres et batailles politiques menées en France, depuis ce bout de territoire transformé, durant onze ans, en bastion ?

Tous au Larzac, du documentariste Christian Rouaud, faire reviver le combat déterminé et joyeux, mais parfois aussi éprouvant et périlleux engagé par les paysans du Larzac contre l'extension du camp militaire voulue par le gouvernement en 1971. Tout commence lorsque le gouvernement, par la voix de son ministre de la Défense Michel Debré, déclare que le camp militaire du Larzac doit s'étendre. Radicale, la colère se répand comme une trainée de poudre, les paysans se mobilisent et signent un serment : jamais ils ne cèderont leurs terres. Dans le face à face quotidien avec l'armée et les forces de l'ordre, ils déploieront des trésors d'imagination pour faire entendre leur voix. Bientôt des centaines de comités Larzac naîtront dans toute la France...

Dix ans de résistance, d'intelligence collective et de solidarité, qui les porteront vers la victoire sur lequel le débat qui a suivi la projection est revenu



En marche avec Maélys

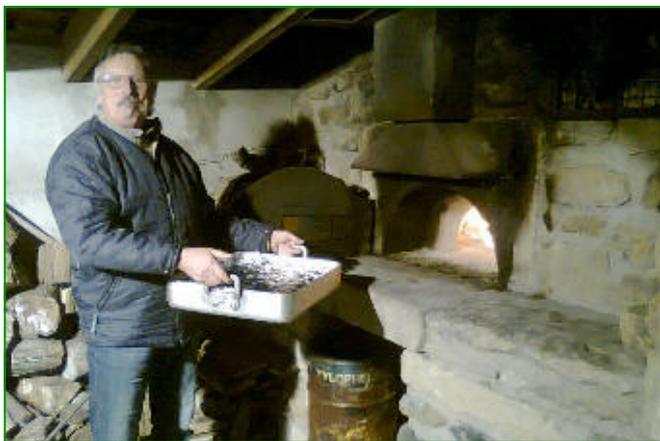
Née prématurément, Maélys, 12 ans, souffre d'infirmité motrice cérébrale, ce qui l'empêche de marcher. Sa famille se bat pour l'aider à remarcher. Un nouvel espoir est né avec la mise au point aux Etats-Unis d'une nouvelle méthode de rééducation. Ces soins ne sont pas encore pris en charge en France. Les coûts induits pour cette famille sont élevés, plusieurs séjours successifs à l'étranger, notamment à Miami, étant nécessaires. L'association « En Marche avec Maélys » est née pour collecter des fonds pour payer ces séjours de rééducation.

La mobilisation des associations du secteur d'Aubenas est importante et plusieurs associations de Saint-Etienne et Saint-Michel n'ont pas manqué à cet appel.

Ainsi, le comité des fêtes de Saint-Michel-de-Boulogne, la gymnastique La Boulognette, les Genêts d'Or, les Jeunes de la Boulogne et la pétanque de Saint-Etienne-de-Boulogne, organisaient une grande soirée cochonnailles le samedi 16 février au bénéfice de l'association En marche pour Maélys. Au menu, caillettes et terrines cuites au feu de bois, et

saucisses maison, le tout accompagné de petits pois. Un régal.

Ce dîner a affiché complet avec 170 participants. Bravo et merci à eux pour Maélys et sa famille !



Affluence à Pramailhet

Comme chaque année début septembre, environ deux cents personnes venant des bassins de Privas et d'Aubenas comme du Coiron, se sont donné rendez-vous pour une messe de pèlerinage à Notre-Dame de Pramailhet. Organisé par paroisse d'Aubenas, cette messe a été célébrée par le père Souche et le père Michel Martin, vicaire général du diocèse



1930 € pour le Téléthon

En 2012 comme les années précédentes, la gym La Boulognette a participé au Téléthon sous l'impulsion de Ginette Coste qui a pris les choses en main avec ses collègues de l'association.

Une multitude d'activités a permis de récolter la somme de 1930 € sur le village, intégralement reversée à la recherche contre la mucoviscidose. Au programme, randonnées, spectacle, tombola, le tout malgré un temps pour le moins froid et humide cette année. Autant dire que le vin chaud a été apprécié de tous...



Du côté de la gymnastique

L'association de gymnastique La Boulognette se réunit chaque mardi soir à partir de 18 h 15 à la salle polyvalente pour deux séances consécutives, dans une bonne humeur studieuse, sous la houlette de Ginette Coste.

Entre 15 et 20 personnes se retrouvent chaque semaine pour partager ce bon moment de convivialité et de détente sportive. De plus une randonnée est proposée un dimanche par mois, pour découvrir d'autres secteurs de l'Ardèche. Plusieurs week-end sont aussi organisés dans l'année, comme la sortie raquettes qui vient d'avoir lieu dans le Vercors.

Dans tous les cas, la convivialité et la bonne humeur



La gym en montagne

L'association de gym La Boulognette organise régulièrement des randonnées en plus des cours de gym du mardi soir.

A l'ascension, un séjour de quatre jours à Pralognan a permis aux valeureux marcheurs de découvrir le magnifique parc de la Vanoise, avec ses incontournables marmottes et ses paysages grandioses. Avec des randonnées pour les plus chevronnés et des promenades pour tous, le programme a été adapté et a permis à tous les participants de prendre plaisir à ce séjour.

Une soirée avec projection d'un montage audiovisuel réalisé par Joëlle Caujolle a eu lieu. Une belle manière pour la vingtaine de participants de marquer la fin de l'année et de partager les souvenirs accumulés durant ce beau séjour.

L'occasion aussi de commencer à évoquer les promenades et sorties à venir, dont une randonnée aux Trois Becs, dans la Drôme.



Auriolles & La Conchy : les voisins se retrouvent



Les habitants du hameau d'Auriolles se sont donné rendez-vous pour un repas de quartier, organisé à l'initiative de Claudine Dubois. Réunis autour du lavoir du Métra, ce fut l'occasion pour toutes les générations, natifs du quartier ou habitants arrivés depuis moins longtemps, de faire mieux connaissance et de partager un bon moment de convivialité.

La Conchy organise aussi chaque année son repas des habitants, fin juin début juillet lors duquel les habitants se retrouvent devant chez Mimi Vieu pour une soirée conviviale.

De quoi participer à créer une meilleure ambiance dans chaque hameau en provoquant des rencontres entre des personnes qui se croisent habituellement peu. Si d'autres repas ou rencontres ont lieu dans d'autres hameaux, n'hésitez pas à nous communiquer une photo pour le prochain Boulogne Info. Merci d'avance.

Tables chaises à louer

La commune loue aux habitants les tables et les bancs d'extérieur qu'elle possède. Chaque ensemble table et banc est loué 5 € pour le week-end.

Alors n'hésitez pas si vous en avez besoin. Les réservations se prennent en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

La commune ne livre pas, à chacun de venir chercher ce dont il a besoin et à le ramener.



A l'heure des plantes

Avec la venue du printemps, l'Amicale Laïque organise la fête du pain et des plantes.

Le four a été allumé par Olivier Volle et Claude Levetti qui ont travaillé une bonne partie de la nuit pour cuire plus d'une vingtaine de kilos de pain, et les viennoiseries préparées la veille par les enfants de l'école.

Dès le matin les plantes étaient à vendre et les stands de produits du terroir étaient mis en place : charcuterie, vin, légumes, miel et fromages ou confiture étaient proposés aux habitants..

Une bonne journée qui marquait le retour des beaux jours.



La fin de l'année arrive

Le dernier week-end de juin était à l'heure de la fête de fin d'année de l'école. Les trois classes du RPI de Boulogne ont proposé leur spectacle aux habitants, avant de laisser la place au jeux, au repas et à la musique pour une longue soirée sous les étoiles.



Quine et carton plein

Cette année le loto du regroupement pédagogique de Boulogne avait lieu à Saint-Michel. Jamais autant de cartons n'avaient été vendus, et rarement autant de participants n'avaient été enregistrés. Merci à eux de participer à une activité essentielle pour le financement des activités périscolaires.



Paroles en l'air !



Dans le cadre du 7^{ème} Festival de contes en Ardèche organisé sur le secteur d'Aubenas par l'AMAC, le public avait rendez-vous à Saint-Etienne-de-Boulogne pour une balade contée associant les conte de Chloé Gabrielli, l'intervention de Frédérique Resche-Rigon et celle de l'association Les Accrobranchés, pionnière dans le domaine de la grimpe d'arbre. Une matinée très surprenante, mêlant contes sur la nature et grimpe dans un châtaignier centenaire.

En particulier, la grimpe dans le châtaignier a permis d'avoir un autre regard sur la nature, de savourer les contes avec plus de hauteur et de faire fonctionner son imaginaire, tandis que les conteuses étaient bien décidées à raconter des histoires au pied ou dans les arbres.

Du côté de la chasse



La saison de chasse vient de se terminer sur un bilan positif, tant en terme de prélèvement que de sécurité. A l'issue de cette saison 2012-2013 l'association communale de chasse agréée compte 46 chasseurs sociétaires, 16 chasseurs extérieurs à la commune, soit 62 fusils en tout. L'ACCA est gérée par un bureau de neuf chasseurs, présidée par Gérard Coste, avec Jean-Claude Dubois comme secrétaire et Jean-Guy Chazalon comme trésorier.

Sur la saison écoulée, la chasse aux sangliers a été dominante, avec un actif de 98 sangliers prélevés. Une participation active à la régulation de cette espèce proliférante.

En ce qui concerne la chasse aux chevreuils, le plan annuel prévoyait 21 bêtes prélevées

Du côté des plumes, pour la chasse des faisans, quatre lâchers de 25 pièces chacun ont été effectués.

Enfin, l'entretien des garennes artificielles a aussi occupé l'ACCA pour accueillir au mois de mars quatre trios de lapins reproducteurs. A signaler que ces lapins ne sont pas chassés, cela dans l'espoir de reconstituer une population comme il y en avait autrefois.

Pour finir, une quinzaine de renards ont été éliminés au cours des battues aux sangliers. Autant de bêtes qui ne feront plus de dégâts dans les basses-cours.

Du côté de la sécurité, sur laquelle le bureau de l'ACCA et les responsables de battues insistent régulièrement, la saison, comme les précédentes, n'a été marquée par aucun accident. Une préoccupation qui porte ses fruits au fil des années.

La salle polyvalente en librairie

Comme à chaque printemps depuis quelques années, la salle polyvalente devient une librairie le temps d'un week-end sous l'impulsion de Dominique Manent, qui organise le salon du livre ancien. Un bonheur pour les amateurs de vieux ouvrages, de tout types, mais portant avant tout sur le Vivarais et l'Ardèche.



Du côté de l'Etat Civil

La joie et le bonheur sont arrivés au sein de plusieurs foyers avec la naissance de RAULET Nino, à Auzon, BOURDELY Louise, aux Clapés, MAZEYRAT Loan, à Auzon, GUENARD Cerise, à la Conchy, et CREPIN Avril, à Auriolles.

D'autres familles ont été touchées par le décès d'un proche, nous avons une pensée pour elles : AUDIGIER (ép Pellier) Vivianne, à Auriolles, ARTIGE Roland du Moulin Artige, DUSSERRE Jean du village, HUGON Marthe de Lestrade, KOKENBERG Hans des Tonnes, ROBERT Georges d'Auriolles, SALUEL Robert, du Mortier, VIEU Victor de la Conchy, TESTUD Jean de la Conchy.

Le village s'est aussi enrichi avec de nouveaux arrivants à qui nous souhaitons un bon accueil et une bonne intégration à la vie locale : famille PRADON Renaud et NICOD Vanessa et leurs enfants Nina et Johann à La Conchy, COLSON Dominique, SABATIER Morgane et leur fils Nathan au Village, ARRIAILH Raphael et son frère, le Village, GERMA Nadège et LERICHE Batiste et leurs enfants Silas et Tissemm à Auzon, BEMELMANS Catherine aux Gouzis.